

[FENÊTRES] SUR COURS


SNUipp - FSU
HEBDOMADAIRE
N° 431
12 DÉCEMBRE 2016
ISSN1241-0497

Architecture scolaire : poser les bonnes fondations

PISA

L'urgence d'améliorer
le système scolaire

ENTRETIEN

Anicet Le Pors

APC : ET MAINTENANT ON DISCUTE !

A LA UNE

Architecture scolaire : poser les bonnes fondations



SOMMAIRE

5

L'ENFANT A L'ÉCOLE

DROIT À L'ÉDUCATION : L'ÉCOLE FRANÇAISE EN DÉFICIT D'ÉGALITÉ

6

ACTUS

APC : ET MAINTENANT ON DISCUTE !

10

GRAND ANGLE

EN TURQUIE, LA DÉMOCRATIE MENACÉE

12

DOSSIER

ARCHITECTURE SCOLAIRE : LES BONNES FONDATIONS

18

MÉTIER

ORTHOGRAPHE : NIVEAU TOUJOURS EN BAISSÉ

24

RESSOURCES

VENDÉE GLOBE : LA LIAISON MARITIME

26

AUTOUR DE L'ÉCOLE

BASE DE DONNÉES TES : FAUT-IL S'EN FICHER ?

30

GRAND INTERVIEW

ANICET LE PORS

Délit d'inégalité



Les rapports se suivent et se ressemblent. Ils font successivement le constat que le système éducatif français reste profondément inégalitaire. La récente enquête PISA nous rappelle le poids du déterminisme social dans la réussite scolaire. Nous sommes confrontés à un véritable délit d'inégalité à l'encontre des élèves issus des milieux défavorisés.



N'en déplaise aux pourfendeurs de la dépense publique et autres partisans du retour aux méthodes traditionnelles, la solution réside bien dans la considération et le respect que l'on offre à l'école publique. Considérer l'école, c'est lui donner les moyens de remplir sa mission, faire réussir tous les élèves qui lui sont confiés quelle que soit leur origine sociale.

Très majoritairement, enseignants et familles considèrent qu'il faut réduire les effectifs par classe. Or nos effectifs sont parmi les plus élevés en Europe. Malgré les postes créés.

Considérer l'école c'est valoriser l'engagement des enseignants. Vous avez été des milliers à nous dire combien vous aviez besoin de temps pour répondre à toutes les sollicitations, combien vous ressentiez au quotidien une intensification de votre travail. Et combien vous souhaitiez que toutes les initiatives prises au service des élèves et des familles soient enfin reconnues.

Le ministère a ouvert la porte suite à la campagne initiée par le SNUipp-FSU.

Cette même porte qu'il ne faut pas fermer au nez de nombreux élèves, cette porte vers le droit à l'égalité.

Régis Metzger

[FENÊTRES]
SUR COURS

Hebdomadaire du syndicat national
unitaire des instituteurs, professeurs
des écoles et PEGC
128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 40 79 50 00
E-mail : fsc@snuipp.fr

Directeur de la publication : Régis Metzger
Rédaction : Francis Barbe, Laurent Bernardi,
Laurence Gaiffe, Pierre Magnetto, Régis Metzger,
Philippe Miquel, Jacques Mucchielli, Christian
Navarro, Francette Popineau, Emmanuelle Roncin,
Virginie Solunto.
Conception graphique : Acte Là !

Impression : SIEP Bois-le-Roi
Régie publicité : Mistral Media
365 rue Vaugirard 75015 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00
Prix du numéro : 1 euro Abonnement : 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284
Adhérent du syndicat de la presse sociale



SE SYNDIQUER

POURQUOI ?

LE SNUIPP-FSU : UN SYNDICAT POUR TRANSFORMER LA SOCIÉTÉ ET ENGAGÉ POUR LES DROITS HUMAINS

Notre investissement professionnel ne s'arrête pas à la classe ou à l'école. Nous ne pouvons rester indifférents à l'aggravation des inégalités d'accès à l'emploi, à la santé, à la culture... mais aussi au développement de la précarité, des discriminations qui touchent les familles de nos élèves. Le SNUipp-FSU est solidaire et agit.

SE SYNDIQUER
c'est *Utile*



SNUipp - FSU

► <https://adherer.snuipp.fr>

66% de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt.



initiatives
CRÉATIONS

FINANCEZ VOS PROJETS SCOLAIRES AVEC DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES ET LUDIQUES !

LES LOISIRS CRÉATIFS



LE LIVRE DE RECETTES



LES OBJETS AVEC LES DESSINS DES ENFANTS



Toutes nos idées sur initiatives.fr ou au **02 43 14 30 00**

Droit à l'éducation: l'école française en déficit d'égalité

Le dernier rapport de Défenseur des droits s'est penché sur l'éducation.
L'occasion de constater un certain nombre de manquements aux principes
qui devraient régir l'école de la République.

« France, patrie des droits de l'homme », le refrain tant de fois entonné prend quelques plombs dans l'aile à la lecture du dernier rapport sur les droits de l'enfant* remis au Président de la République, le 23 novembre dernier par le Défenseur des droits Jacques Toubon. Devant le nombre de saisines reçues par l'institution, le document intitulé « *Droit fondamental à l'éducation: un droit pour tous, un devoir pour chacun* » a pris le parti de se consacrer à l'école et en particulier l'école publique. « *L'accès à l'école n'est pas un droit effectif en France pour tous, en particulier pour les enfants les plus vulnérables* », écrit le Défenseur des droits. Le rapport pointe en effet les nombreuses difficultés d'accès à la scolarité rencontrées par diverses catégories d'enfants: les enfants sans logement ou mal logés dont l'inscription est refusée par certaines mairies; les enfants du voyage dont les familles ont du mal à produire les justificatifs demandés; les enfants vivant dans des bidonvilles qui n'ont pas toujours accès aux transports scolaires. Même constat d'insuffisance pour les enfants en situation de handicap. Les droits à l'inscription dans une école de référence, à un parcours scolaire continu et adapté et à un accompagnement spécifique contenus dans la loi de 2005 sont loin d'être garantis pour l'ensemble des 260 000 élèves accueillis dans les écoles, un chiffre qui a doublé depuis 2006. Le rapport s'attarde également sur la situation des 52 500 élèves allophones. Si neuf

sur dix sont scolarisés grâce à des dispositifs spécifiques (UPE2A), un certain nombre d'unités sont à saturation différant de fait la prise en charge des élèves.

La même école pour tous

Autre sujet d'inquiétude pour le Défenseur, « *L'effet des inégalités sociales et territoriales et des discriminations [qui] perdure, voire s'accroît* », s'alarme-t-il rejoignant ainsi le récent constat du CNESECO. Le rapport souligne les inégalités territoriales, avec les écarts de taux de réussite scolaire selon les académies, les différences dans l'investissement éducatif ainsi que l'impact de l'existence de zones de ségrégation sociale mais aussi les logiques d'orientation scolaire qui renforcent le déterminisme. Pour mieux respecter un droit fondamental à l'éducation inscrit dans tous les textes internationaux, le Défenseur des droits formule un certain nombre de préconisations. Parmi celles-ci, le rappel fait aux maires de respecter leur obligation d'inscrire les élèves et de mettre en place immédiatement un accueil transitoire des nouveaux élèves même en cas de dossier incomplet. Il enjoint également au ministre de poursuivre la reconstitution des RASED et de donner un véritable statut professionnel aux personnels accompagnant les élèves en situation de handicap. « *Face au droit, nous sommes tous égaux* », conclut le Défenseur, encore faut-il permettre à tous de se l'approprier et de le défendre. Ce rapport y contribue.

PHILIPPE MIQUEL

*<http://www.defenseurdesdroits.fr>

En France, l'accès à l'école n'est pas un droit effectif pour tous.



DROITS DES FILLES

LA FRANCE PEUT MIEUX FAIRE

18^e sur 144: c'est la place qu'occupe la France dans le classement des pays où il fait bon naître fille. Le palmarès établi par l'ONG *Save the children* prenait en compte les taux de mariage précoce, de grossesse d'adolescentes, d'achèvement des études secondaires et de mortalité maternelle, ainsi que la proportion de femmes au Parlement. Suède, Finlande et Norvège occupent le podium tandis que le Niger et le Tchad ferment la marche. Les États-Unis n'apparaissent qu'à la 32^e place, derrière le Kazakhstan et l'Algérie, en raison d'un fort taux de grossesses d'adolescentes.

VACCINATION

LA ROUGEOLE TUE ENCORE

Plus de 134 000 enfants sont morts de la rougeole dans le monde en 2015 d'après une étude publiée en novembre par quatre organisations internationales dont l'OMS et l'Unicef qui alertent sur les insuffisances des progrès dans la lutte contre cette maladie. Si les cas d'infection ont considérablement diminué ces trente dernières années, seul le continent américain l'a éradiquée. En Asie, en Afrique, mais aussi en Europe, les infections repartent à la hausse. En cause pour cette dernière, un accès difficile au vaccin chez les populations marginalisées ou le refus des parents.

RAPPORT

LES JOUETS DES TOUT-PETITS AUSCULTÉS

L'Anses* vient de publier une étude sur les risques sanitaires liés à la présence de substituts de phtalates dans les jouets en matière plastique destinés aux enfants de moins de trois ans. Si ses résultats ne mettent pas en évidence de risques particuliers à ce jour, l'agence recommande toutefois qu'une évaluation soit systématiquement conduite avant toute mise sur le marché de jouets contenant de nouvelles substances chimiques. Elle rappelle aussi la nécessité des contrôles réalisés dans la filière jouet en raison de la présence constatée de substances interdites en Europe dans certains produits d'importation.

*Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Y'A PAS D'ÂGE POUR L'ÉDUCATION SEXUELLE

Entre janvier et avril prochains, des enseignants de maternelle du Québec devront dans quelques écoles, parler sexualité à leurs élèves, dans le cadre du déploiement de la deuxième année du projet pilote d'éducation à la sexualité du ministère de l'Éducation. Le programme vise quatre grands objectifs. Reconnaître et nommer les parties du corps des filles, comme des garçons, exprimer ses sensations, ses émotions et ses besoins, décrire avec ses mots toutes les étapes de la naissance, de l'ovule à l'accouchement, et se familiariser avec les différents types de famille qui existent dans la société.

PAS D'ÉDUCATION SANS CONFIANCE

Quelle place pour la confiance dans l'éducation ? C'est cette question, en l'absence d'études chiffrées, que la Revue internationale d'éducation de Sèvres a posé à des auteurs d'une dizaine de pays. Des interventions réunies dans un dossier de son dernier numéro et qui mettent à jour la « grande diversité des situations », selon Laurence Cornu, professeure des universités coordinatrice du dossier.

La confiance ici désigne celle des élèves envers leurs professeurs mais aussi de ces derniers vis-à-vis de leur institution. D'un côté du balancier, des pays en crise de confiance comme Djibouti, ou le Bénin héritiers de relation maîtres-élèves très rigides. En Grande-Bretagne, la pression de « l'évaluation compétitive » des enseignants comme des élèves fissure le sentiment de sécurité de chacun, estime Peter Kelly de l'université de Plymouth. En France, 40 % seulement des

élèves considèrent l'école comme « un endroit sûr et ordonné » contre plus de 64 % des élèves américains ou canadiens, a noté Denis Meuret (université de Bourgogne) dans diverses études de type Pisa et 60 % répondent que « les profes-

seurs les traitent avec justice » contre 88 % outre-Atlantique.

« Pression de l'évaluation compétitive »

À l'inverse, la Finlande présente un système éducatif dont « la confiance constitue

l'une des caractéristiques » selon les universitaires d'Helsinki, grâce à peu « de mécanismes de contrôle tels que l'inspection ou pour les élèves d'évaluations à fort enjeu », une formation de qualité et des programmes élaborés en concertation.

LAURENCE GAIFFE

Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU

3 QUESTIONS À



« Rendre les personnels vraiment acteurs et concepteurs de leur métier »

La réussite de tous les élèves a été au cœur du colloque organisé les 6 et 7 décembre à Paris par la FSU qui entendait ainsi rappeler son projet éducatif et placer l'école au centre du débat public.

Comment percevez-vous le débat sur l'école dans cette période préélectorale ?

Nous avons vu avec les primaires de la droite et du centre une offensive se développer à l'encontre de la fonction publique et particulièrement de l'école. On voit revenir les propositions de diminution des moyens et le retour de vieilles lunes poussiéreuses. Tous les jeunes n'auraient pas leur place à l'école et on voit revenir l'apprentissage pour les élèves de 14 ans, le retour à l'enseignement des seuls fondamentaux, l'instrumentalisation de disciplines comme l'histoire, voire

même le retour de la blouse... Mais derrière ce qui peut sembler relever plus de polémiques que de programmes, il y a un vrai débat sur les objectifs de l'école et sur l'ambition qu'a, ou n'a pas, une société pour tous ses jeunes. La FSU va rappeler avec force que tous peuvent réussir dans le système éducatif si nous sommes capables de le transformer dans ce but.

Formation, déterminisme social, laïcité : pourquoi ces thèmes pour votre colloque ?

Ce qui me frappe le plus, c'est la persistance des inégalités. Et nous connaissons bien la corrélation entre les inégalités sociales et les inégalités scolaires. De l'école primaire au lycée, et même dans l'enseignement supérieur, trop d'élèves ne réussissent pas. Ce qui se traduit par des sorties sans diplôme ni qualification, par du décrochage. Et ça a bien sûr des conséquences sur la vie, sur l'avenir personnel et professionnel de ces jeunes. Nous

voulons travailler aujourd'hui sur comment il est possible d'en finir avec cela, sous quelles conditions, avec quels outils. D'où le choix de nos thématiques et de nos intervenants. La formation, qu'elle soit initiale ou continue, est une clé majeure pour avancer. Quant à la laïcité, l'école est au cœur de questions qui traversent notre société depuis notamment les dramatiques attentats que nous avons connus. Il est donc normal de faire le point sur le rôle de l'école en ce domaine.

S'il devait y avoir une priorité pour l'école, pour vous, quelle serait-elle ?

Rendre les personnels vraiment acteurs et concepteurs de leur métier. Tous les personnels, les enseignants comme les non-enseignants. Cela passe par la définition d'un plan ambitieux de formation, tout au long de la vie, et l'organisation du travail en équipes pluri professionnelles à tous les niveaux du système éducatif.

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANCIS BARBE

APC: et maintenant on discute!

Contraint par la campagne d'action du SNUipp-FSU autour des APC, le ministère engage un cycle de discussions autour du temps de travail des enseignants.

L'action «*arrêt des APC*» lancée par le SNUipp-FSU pour la redéfinition du temps de travail des enseignants porte ses fruits. Le syndicat a contraint le ministère à engager un cycle de discussions qui doit permettre une remise en question du dispositif et une première reconnaissance du travail invisible. Le syndicat a été reçu le 30 novembre dernier et le ministère a admis que la question du temps non reconnu est une préoccupation forte des enseignants. Il dit vouloir avancer sur ce dossier. Une autre réunion ouverte aux autres organisations syndicales se tiendra sous quinzaine et les discussions devraient se poursuivre jusqu'en mars 2017.

Diminution du temps de travail

Comme il le fait depuis des mois, à travers la campagne «*du temps, des moyens et de la confiance*» lancée l'année dernière mais aussi dernièrement avec l'action autour des APC, le syndicat a rappelé au ministère son objectif de diminution du temps de travail et la nécessité de prendre en compte un ensemble de tâches non reconnues pour la réussite des élèves. Les pre-

miers éléments de discussion visent à élargir le cadre des APC à des activités qui ne concerneraient pas directement un groupe d'élèves. C'est un premier pas dans la demande du SNUipp-FSU et de celle des enseignants qui veulent que leur engagement dans des projets, dans le travail en équipe, dans le lien avec les familles soit reconnu et «*imputé*» au temps d'APC. Le syndicat a insisté pour que, durant cette période de dialogue, aucune pression ne soit exercée sur les personnels engagés dans la consigne. Les APC, prolongement direct de l'AP qui avait servi de prétexte pour supprimer plus de 5000 postes RASED, sont un dispositif dont le sens pédagogique et l'intérêt pour les élèves sont loin

d'être prouvés. Après l'occasion manquée de rediscuter en juin dernier lors du CTM des obligations de service, une nouvelle opportunité s'offre au ministère pour prendre en compte les évolutions du métier et apporter une reconnaissance à la réalité du temps de travail des enseignants. VIRGINIE SOLUNTO



APPEL DU SNUIPP-FSU DU 30 NOVEMBRE

JOURNÉE D'ACTION NATIONALE « EXCLUS DE LA REVALORISATION »



De très nombreux coordonnateurs ULIS et REP, enseignants référents, enseignants de SEGPA, d'EREA ou en prison, ont répondu à l'appel du SNUipp-FSU dans le cadre de la journée d'action nationale pour défendre «*les exclus de la revalorisation*». Certains se sont rassemblés mercredi 30 novembre à Paris devant le ministère quand d'autres ont participé à des initiatives départementales. Pour tous ces personnels, le syndicat revendique une équité de traitement et continue de demander la révision de leur situation afin d'obtenir le versement de l'ISAE pour celles et ceux qui ne la touchent pas ou l'assurance pour chacun d'obtenir une revalorisation équivalente.

Le syndicat a rappelé aux représentants de la ministre, les principes d'égalité de traitement pour les enseignants du premier degré, quels que soient leur lieu d'exercice et les fonctions exercées. La création de l'ISAE ainsi que son augmentation ont participé d'une première prise en compte du déclassement salarial des professeurs des écoles. Il est inadmissible que cette revalorisation ne soit pas donnée à tout le monde et la réponse budgétaire qu'oppose le ministère est inacceptable pour les 15 000 personnels concernés. Le SNUipp-FSU soutiendra celles et ceux qui d'ores et déjà se mobilisent et proposera de nouvelles actions pour continuer de peser sur la décision du ministère.

VIRGINIE SOLUNTO

6190

euros, c'est la dépense intérieure d'éducation moyenne (DIE) par élève du premier degré en 2015*. Une dépense qui croît de 8,6% sur la période 2006-2015 mais encore loin de la DIE pour un élève de collège (8510 €) ou de lycée (11070 €). *Source DEPP novembre 2016



NOUVELLE CARRIÈRE

LE DÉTAIL DES MESURES

À partir de janvier prochain, la carrière des enseignants des écoles sera progressivement rénovée. Leur système d'évaluation sera quant à lui largement modifié à partir de septembre 2017. Le SNUipp-FSU propose une série de fiches téléchargeables qui détaillent les différentes mesures : nouvelles carrières, évaluation des personnels, calendrier de mise en œuvre, nouvelles grilles de salaires et modalités de reclassement.

🔗 Rubrique [La carrière/le statut](#)

ENBREF

LSUN

RÉSULTATS DES TESTS ?

Suite à une première demande au cabinet de la ministre, le SNUipp-FSU a écrit à la directrice de la DGESCO le 29 novembre dernier, afin de connaître le résultat de la phase test du LSUN réalisée au printemps 2016. Alors que de nombreuses réserves existent sur la mise en place de cette application et que les problèmes techniques s'accumulent, le syndicat a rappelé sa demande de moratoire et portera en janvier au ministère les remontées de terrain. Dans l'attente, les résultats de ces tests doivent être communiqués.

PSYCHOLOGUES

LE DÉCRET FINAL

Enfin! Après trois ans de discussion le décret créant le nouveau corps des psychologues de l'Éducation nationale a été voté au Comité technique ministériel (CTM) le 16 novembre dernier. Devant encore être soumis au Conseil supérieur de la fonction publique puis au Conseil

d'État, il devrait être promulgué au mois de janvier. Les psychologues en poste auront un délai de trois mois pour choisir entre l'intégration et le détachement dans le nouveau corps. Les inscriptions au nouveau concours seront ouvertes du 7 février au 7 mars prochains.

REPLACANTS

REPRENDRE LES DISCUSSIONS

Le SNUipp-FSU vient d'écrire à la ministre suite à ses annonces sur la mise en place d'un vivier unique de remplacement dans les départements. Sans concertation, cette annonce faite dans la presse « ne peut être notre conception du dialogue social » a noté le syndicat. Il lui a également rappelé qu'elle s'était engagée à poursuivre un groupe de travail sur cette épineuse question « qui n'est pas sans incidence sur les personnels et doit donc être clarifiée en amont des opérations de mouvement des personnels » dans les départements. Affaire à suivre.

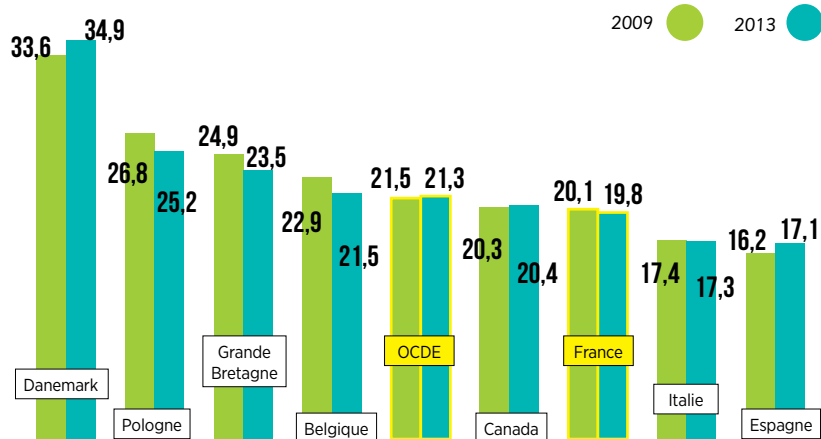
TROP DE FONCTIONNAIRES ?



N'en déplaise à certains candidats à

la prochaine élection présidentielle, la France avec une part de 19,8% d'emplois publics dans la part d'emploi total se situe en deçà de la moyenne des pays de l'OCDE et de celles du Canada et du Royaume-Uni pourtant cités en exemple.

POURCENTAGE D'EMPLOIS PUBLICS DANS LES PAYS DE L'OCDE



* OCDE 2016 : panorama des administrations publiques

Pisa : l'urgence d'améliorer vraiment le système scolaire

L'enquête internationale vient de rendre ses résultats. PISA 2015 pointe à nouveau les profondes inégalités du système scolaire français et la nécessité d'un investissement d'ampleur et durable.

Pas de surprise, Pisa 2015 consacre la France, championne des inégalités scolaires. « Dans tous les pays et économies participant à l'enquête PISA 2015, les élèves de 15 ans les plus défavorisés sont moins susceptibles de réussir à l'école que leurs camarades plus favorisés, mais cela est particulièrement noté en France où la relation est la plus forte », précisent les auteurs du rapport.

à 8% en revanche celui des élèves en difficulté progresse légèrement de 21 à 22%. Même chose en mathématiques, où le pourcentage d'élèves en difficulté a connu une nouvelle augmentation en 2015, le portant à 24%, comme dans la moyenne des pays de l'OCDE. En compréhension de l'écrit, les résultats des élèves français sont par contre au-dessus de la moyenne des pays comparables avec une amélioration remarquable des garçons et une augmentation du groupe des élèves très performants... Les garçons et les filles resserrent leur écart dans les deux domaines même si cela reste à l'avantage des garçons en mathématiques et des filles en français. Ce que l'on retient surtout de l'enquête PISA « c'est un système scolaire dans lequel le poids de l'origine sociale d'un élève sur ses performances scolaires est bien plus marqué qu'ailleurs », a réagi le SNUipp-FSU. Mais il rappelle que « les pays qui réussissent le mieux consacrent un budget supérieur de 30% à celui de la nation française ». C'est donc pour le syndicat l'occasion « d'investir de manière forte et durable dans l'éducation. Les enseignants qui maintiennent, par leur investissement et leurs compétences le système à bout de bras, ont besoin d'être aidés », conclut-il. LAURENT BERNARDI

La focale sur les sciences, faite dans l'enquête cette année, corrobore également ce constat. En sciences, si le taux des élèves les plus performants reste stable

Fenêtre sur Cours reviendra plus en détail sur ces comparaisons internationales dans un prochain numéro.

COLLOQUE

ÉDUCATION PRIORITAIRE : TRANSFORMONS L'ÉCOLE !

« Plus de maîtres que de classes », allègement de service, scolarisation des enfants de moins de trois ans : où en est-on ? En quoi et à quelles conditions ces dispositifs favorisent-ils la réussite des élèves de l'éducation prioritaire ? Le 26 janvier prochain, le SNUipp-FSU organise à Paris un colloque sur les nouveaux dispositifs de l'éducation prioritaire alors que ses résultats sont aujourd'hui questionnés. Au programme, la présentation d'une enquête du SNUipp réalisée auprès des enseignants en REP+, l'intervention de Marie Toullec-Théry, Stéphane Kus et Stéphane Bonneroy et des ateliers-débat avec des équipes enseignantes qui viendront témoigner de leur travail au quotidien. Une occasion pour le syndicat de porter dans le débat public la nécessité d'inscrire dans la durée l'investissement dans les territoires de l'éducation prioritaire mais aussi de déployer partout les dispositifs qui permettent de transformer le travail enseignant au service de la réussite pour tous les élèves. FRANCIS BARBE



EN RÉGIONS

GRÈVE (976)

BRAS DE FER

Grèves, manifestations et blocages d'écoles se succèdent à Mayotte depuis le 8 novembre à l'appel du SNUipp-FSU départemental. En cause, la non-prise en compte de l'AGS des anciens instituteurs mahorais dans le cadre de leur intégration dans le corps des PE, la trop faible indexation des salaires pour compenser le coût de la vie très élevé dans le département, la demande que toutes les écoles du département soient classées en REP+ comme c'est le cas en Guyane et les mauvaises conditions de la formation des futurs enseignants. Faute d'avancées concrètes sur tous ces dossiers, le bras de fer continue avec les pouvoirs publics.

TISSU SCOLAIRE (15)

UNE CONVENTION EN TROMPE-L'ŒIL

Le SNUipp-FSU du Cantal a annoncé qu'il quittait les groupes de travail dédiés à la mise en œuvre de la « Convention pour l'aménagement du territoire scolaire cantalien » signée en 2014. Une convention censée travailler à la réorganisation du tissu scolaire en échange d'un gel des suppressions de postes. Fermetures d'écoles, problèmes de remplacement, disparition de la formation continue : « En termes de carte scolaire, le compte n'y est pas. », dénonce le syndicat. De plus, un avenant vient d'être ajouté à la convention, prévoyant la possible suppression de 15 postes d'ici trois ans.

DOTATIONS (93)

ENCORE UN EFFORT

S'il accueille avec satisfaction l'annonce d'un concours supplémentaire pour la Seine-Saint-Denis doté de 500 places, le SNUipp-FSU 93 demande à la ministre de « finir son travail. » Dans un communiqué du 24 novembre, le syndicat rappelle la nécessité de modalités spécifiques pour former et titulariser les nombreux contractuels recrutés ces dernières années, l'urgence de reconstituer les RASED dans le département et demande que les droits des personnels à la mobilité, au détachement et à l'exercice à temps partiel soient respectés.

En Turquie, la démocratie

Après le coup d'État, le régime d'Erdogan s'en prend violemment aux opposants de tout poil et poursuit son projet d'islamiser l'école publique. Un million d'élèves ont ainsi vu leur école devenir confessionnelle.

Plus de 110 000 salariés, essentiellement des fonctionnaires, magistrats, policiers, militaires ou enseignants, ont été relevés de leur fonction depuis le coup d'État du mois de juillet qui visait à renverser le président Erdogan. Si les Européens, inquiets des coups d'État réussis des militaires turcs à chaque fois que le centre ou la gauche arrivait au pouvoir, se sont félicités de l'échec de celui de juillet, ils n'en demeurent pas moins abasourdis par l'ampleur de la répression. Emin* fait partie des 30 000 enseignants privés de leur travail. Il n'était pas du côté des putschistes, mais il est syndicaliste. Il accepte encore de parler à un journaliste étranger parce que la conversation se tient en anglais et que ça se passe à Istanbul, ville cosmopolite bien différente du pays profond, même si son maire appartient au parti du président. Emin lance d'abord des répliques énervées, un peu brouillonnes, mais il tient beaucoup à parler aux Européens. « *Le nationalisme. Erdogan a gagné parce qu'il a su mobiliser les cœurs turcs. Quitte à ranimer la guerre civile dans les provinces de l'Est* » c'est-à-dire chez les Kurdes.

Une république laïque

Rappelons que la Turquie est avec la France une des rares républiques laïques, proclamée en 1923 par Mustafa Kemal, le futur Atatürk, qui n'a pas ménagé ses efforts, une répression parfois très brutale, pour réduire le pouvoir des imams, favoriser l'égalité des sexes, introduire l'instruction publique obligatoire pour filles et garçons, et donner à l'État tous les leviers du pouvoir dans les nouvelles frontières de l'ancien berceau ottoman. Après sa mort en 1938, ses successeurs se sont

« SEULE
L'EUROPE PEUT
NOUS AIDER »



plu à confondre le parti unique et l'État, préférant souvent leur propre fortune à celle du pays. C'est cet appareil d'État que Recep Tayyip Erdogan, avec un sens remarquable de l'opportunité politique a su conquérir en une décennie. Le fondateur de l'AKP a d'abord fait exploser la main mise des militaires sur l'économie, libérant notamment le foncier pour ses meilleurs soutiens, les entrepreneurs du BTP. Il promeut une politique de rapprochement avec l'Union européenne, premier marché d'exportation, qui, en échange de réformes démocratiques, va faire de la Turquie, après la Chine, la nouvelle usine de l'Europe. Et il réussit : le chômage recule considérablement, le pouvoir d'achat quadruple en vingt ans, consolidant la demande intérieure.

L'école joue un grand rôle

Erdogan est libéral, comme son ami et mentor l'imam Fethullah Gülen, accusé aujourd'hui d'être l'initiateur du coup d'État. Ce dernier, bien que s'exilant volontairement aux États-Unis en 1999, est l'organisateur et le financeur, Erdogan l'homme public. Tous deux vont gravir les marches du pouvoir dans une conquête réussie en 2002 où l'école joue un grand rôle. D'abord parce que Gülen est à la tête d'un réseau d'écoles privées qu'on peut, d'une certaine manière, comparer à celui des Jésuites en France. C'est là que se forme l'élite à partir d'une idée simple et efficace : les classes aisées y envoient leurs enfants pour que demain ils dirigent les affaires publiques et privées. Elles paient cher pour cela, ce qui permet aux écoles Gülen de financer l'accueil d'un nombre très important d'enfants de familles

menacée



pauvres qui lui sont redevables. Bien entendu la religion sert de morale et de ferment à tous ces jeunes gens qui aujourd'hui occupent les meilleures fonctions.

Former « une génération pieuse »

D'un autre côté, Erdogan sait que c'est par l'école qu'il mènera à bien son projet de former « une génération pieuse ». Un grand nombre d'écoles publiques ont ainsi été transformées en écoles religieuses (« *imam hatip* ») qui comptent aujourd'hui plus d'un million d'élèves. Le projet de supprimer la mixité à l'école a cependant été repoussé, mais « *ils ont interdit à ma fille de porter un short pour le sport* », s'indigne Tezel*, une Franco-Turque vivant à Ankara.

Le dernier échec des islamo-conservateurs, comme on les appelle en Europe, est d'avoir



UNE RÉPRESSION FÉROCE

Le coup d'État permet à Erdogan de mettre en place une répression féroce qui ne touche pas que les « *Gülenistes* ». Le président se débarrasse des exigences de son mentor Gülen, trop proche des États-Unis et accroît son pouvoir personnel dans une démocratie qui reste, sur le papier, parlementaire. Tous les acteurs de la vie démocratique en font les frais. La presse est bâillonnée, une centaine de médias ont été interdits, et ses journalistes incarcérés : 42 sont à l'heure actuelle en prison. D'autres, comme le rédacteur en chef du grand quotidien *Cumhuriyet*, sont partis en exil. La Turquie est aujourd'hui le pays du monde qui compte le plus de journalistes derrière les barreaux. Il reste encore difficile de museler l'opposition traditionnelle kémaliste, mais l'opposition jeune et montante du HDP, proche des Kurdes, fait les frais de cette purge : fait unique dans un pays du Conseil de sécurité en Europe, douze députés ont été arrêtés. Quant aux réseaux sociaux, ils peuvent et ont été souvent bloqués sur décision du gouvernement.

proposé d'absoudre le viol à condition qu'il y ait « *réparation* », c'est-à-dire que le violeur épouse sa victime. « *C'est légitimer le viol* » se sont insurgés les kémalistes, soutenus par des centaines de milliers de manifestants. Cette opposition, Erdogan, qui s'est fait construire un palais plus grand que Versailles, ne la supporte plus. Elle lui a fait perdre les élections législatives en juin 2015, le privant de majorité. Les événements en Syrie et la relance d'une guerre active contre le PKK kurde lui ont permis d'en appeler à la nation et de reprendre la majorité après dissolution de l'Assemblée.

Toujours offensif, Erdogan a fait du coup d'État une nouvelle opportunité politique pour accroître son pouvoir. Aujourd'hui les opposants ont peur. Mais ce n'est pas le courage qui leur manque. Ils ont réussi à faire échouer des projets de lois très rétrogrades. 6 000 enseignants fonctionnaires, sur les 30 000 révoqués, ont été réintégrés le 14 novembre dernier. Cependant, les premières demandes de réfugiés politiques turcs arrivent dans des pays européens pris au dépourvu. Car la Turquie a une arme massive : elle retient dans ses frontières les réfugiés venus d'Afghanistan, d'Irak ou de Syrie. Selim*, qui a demandé l'asile en France, le crie « *Seule l'Europe peut nous aider* ». Avant d'ajouter, inquiet : « *Mais l'Europe, ça existe encore ?* ». JACQUES MUCCHIELLI

* Tous les prénoms ont été changés à la demande des personnes concernées.



SYNDICATS FRANÇAIS

LA CONSTITUTION BAFOUÉE

« *Les autorités bafouent sciemment la Constitution en vigueur, se livrant à une entreprise de musellement de toute opposition. L'État de droit est en train de disparaître, au profit de l'instauration de ce qu'il faut appeler par son nom, une dictature* », affirment les syndicats français* dans une déclaration commune. « *Face à cette situation d'une extrême gravité, nous soutenons l'action des syndicats qui exigent la réintégration immédiate de tous les salariés licenciés ou suspendus. Nous appelons les autorités françaises et les instances de l'Union européenne à agir résolument afin que la Turquie respecte notamment la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales dont elle est signataire* », concluent-ils.

*CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires et UNSA

CES

RESPECTER LA DÉMOCRATIE

« *Le Président Erdogan prend une nouvelle fois prétexte des actions de quelques personnes peu recommandables qui ont échoué à se saisir du pouvoir par la force pour éliminer les plus importants piliers de la démocratie* », estime Sharan Burrow, secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale (CSI). Elle redoute « *de voir la Turquie sombrer dans la dictature alors que de simples travailleurs sont punis sur la seule base de leur appartenance ethnique ou à cause de leurs opinions politiques* ».

CSI

EN DANGER DE DICTATURE

« *Nous condamnons la tentative de coup d'État mais nous ne pouvons admettre que les moyens d'existence de milliers de travailleurs et de leurs familles soient détruits, dans la plupart des cas sans aucune preuve de délit* », a déclaré le secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats Luca Visentini. « *La Turquie doit respecter les valeurs démocratiques et les libertés syndicales définies dans les conventions de l'OIT et dans les chartes internationales et européennes et doit faire régner l'état de droit.* »

ARCHITECTURE SCOLAIRE POSER LES BONNES FONDATIONS

Et si les nouvelles modalités d'apprentissage induisaient de repenser l'architecture scolaire ? Le développement des pratiques participatives et collaboratives, la présence du numérique, notamment, amènent à réorganiser les espaces pour diversifier les pratiques pédagogiques et mieux coller aux différents temps d'enseignement.

DOSSIER RÉALISÉ PAR
LAURENT BERNARDI
LAURENCE GAIFFE
PIERRE MAGNETTO
VIRGINIE SOLUNTO

Plus de salles que de classes ! Ça sonne un peu comme un slogan mais après tout, pourquoi ça n'en deviendrait pas un ? En effet, les nouvelles modalités d'apprentissage n'induisent-elles pas de repenser l'architecture scolaire ? Le questionnaire est suffisamment sérieux pour que l'Institut français d'éducation y ait consacré une étude en 2012 : « *De l'architecture scolaire aux espaces d'apprentissage : le bonheur d'apprendre* ». Si l'on parle parfois « *d'effet établissement* », ce dernier ne s'appuie pas forcément sur les seules qualités pédagogiques des équipes. L'espace scolaire en fait certainement partie aussi et, sans doute, l'architecture peut contribuer à la réussite de tous les élèves.

Penser l'école en amont, c'est en effet anticiper les besoins et situations de classe et d'école, prévenir des nuisances, sonores par exemple, et faciliter l'installation d'un climat apaisé. Cette hypothèse, les enseignants du groupe scolaire Rouvroy à Abbeville (80), sont en train de la vérifier. Depuis le mois de janvier, ils ont investi les nouveaux bâtiments construits pour remplacer les préfabriqués

dans lesquels ils étaient logés. Dès la phase de conception de l'école, leur directeur représentant l'équipe a été associé. Il est vrai que durant les années passées à l'étroit dans des algécos, ils avaient eu le temps de réfléchir à l'école idéale. Parmi les multiples demandes, celle d'avoir une salle-atelier qu'on peut partager entre deux classes, pour se lancer dans des projets sans avoir pour autant à tout ranger ou ressortir à chaque séquence. « *Travailler en groupes par exemple c'était*

impossible, se souvient le directeur. Une fois les enfants installés, on ne pouvait plus bouger, même pour aider » (lire p15).

D'autres pratiques ont trouvé leur place à l'école

Avec parfois des locaux réservés à l'informatique, à la salle des maîtres ou à l'espace de

motricité quand il y en a un, il y a souvent plus de salles que de classes. Mais on n'enseigne plus aujourd'hui comme au temps des hussards noirs de la République, en perpétuel face-à-face avec les élèves. D'autres pratiques ont trouvé leur place à l'école, par exemple l'organisation de temps coopératifs ou participatifs (travaux de groupe, élèves en autonomie, co-intervention du maître +), nécessite une autre conception spatiale de la classe, d'où le besoin de nouveaux espaces à côté de ceux plus traditionnels.

La question se pose aussi pour le bâti ancien.

« L'ÉVOLUTION DES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES EST TOUJOURS PLUS RAPIDE QUE LES ESPACES QUI LES ACCUEILLENT. LORSQU'ON FAIT UNE ÉCOLE, ON LA CONÇOIT POUR UN TEMPS LONG ».



Comment peut-il être transformé? Certes, pour beaucoup d'écoles ce n'est pas le problème le plus urgent. L'état de vétusté de nombreuses écoles marseillaises a fait couler beaucoup d'encre, mais si la situation semble hors normes dans la cité phocéenne bien d'autres communes ont laissé leurs écoles se dégrader par manque de moyens ou d'ambition politique. Le 26 novembre dernier, le gouvernement a d'ailleurs lancé une mission interministérielle sur l'amélioration du patrimoine scolaire dotée d'un budget d'1 milliard d'euros financé par la politique de la ville. Des moyens il en faudra en effet ne serait-ce que pour résorber les situations les plus critiques. Mais le SNUipp-FSU estime, lui, qu'il faut aller plus loin en établissant un cahier des charges national à respecter en termes de qualité et d'entretien du bâti (voir ci-contre).

Savoir faire du neuf avec du vieux

Quoi qu'il en soit, l'expérience montre aussi qu'il est possible de faire du neuf avec du vieux, comme à Trébédan, dans les Côtes-d'Armor. Grâce à un montage financier certes inédit, la rénovation de l'école publique a été réalisée sur des bases artistiques et écologiques. Mais bien entendu, ce ne sont pas les beaux dessins ni la faible consommation d'énergie qui font une école où l'on apprend mieux. L'établissement a été repensé pour favoriser la coopération entre les élèves et ouvrir l'école sur un village qui avait bien besoin de retisser du lien social. Grâce à la designer qui est intervenue sur ce projet c'est toute l'ergonomie de l'école qui

a été adaptée (lire p16). Bernd Hoge, architecte et ingénieur, reconnaît qu'on ne construit pas une école n'importe comment. «On a une double responsabilité. Construire un bâtiment qui peut convenir comme outil pédagogique et qui va donner envie aux élèves, qui sont des éponges, de s'ouvrir à la connaissance», explique-t-il. Il soutient aussi l'idée d'une évolution nécessaire de l'architecture scolaire, prônant «un changement spatial pour soutenir une pédagogie nouvelle». Il ajoute : «l'espace s'agrandit aussi par le numérique qui permet de changer la manière de transmettre les connaissances» (lire p14).

Une architecture jamais anodine

Pour sa part, Maurice Mazalto, ingénieur et professeur de lycée honoraire, estime que «l'introduction des outils numériques dans les écoles maternelles et élémentaires bouscule l'architecture scolaire. On peut l'utiliser dans des endroits ignorés de l'école comme la cour ou les couloirs. Le numérique convient très bien à un travail de recherche seul ou en petit groupe. Ce qui signifie qu'il est intéressant de multiplier des espaces qui peuvent être modulables, et transformables», estime-t-il (lire p17). Mais ajoute-t-il, «l'évolution des méthodes



POUR UN CAHIER DES CHARGES NATIONAL

Des constructions adaptées et un entretien régulier des bâtiments scolaires sont essentiels pour les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels. La preuve de l'importance de la qualité des locaux pour permettre des aménagements pédagogiques tels que le travail en petits groupes ou en ateliers n'est plus à faire. Mais ces conditions restent encore trop dépendantes des choix budgétaires des collectivités et des ressources à leur disposition. Les citoyens de Mayotte, de Marseille, de Trébédan ou d'Abbeville n'ont semble-t-il pas droit aux mêmes équipements. Pour le SNUipp-FSU, les espaces et équipements scolaires doivent être soumis à un cahier des charges national. Les constructions doivent être respectueuses de l'environnement et de la santé de tous les usagers quelle que soit la taille de l'école. L'État doit pouvoir agir à la place des communes et intervenir en urgence quand il le faut. Enfin, il est nécessaire d'associer la communauté éducative, dont les équipes enseignantes, à toute construction ou rénovation pour qu'elle puisse satisfaire aux usages éducatifs de l'école du XXI^e siècle.

pédagogiques est toujours plus rapide que les espaces qui les accueillent. Lorsqu'on fait une école, on la conçoit pour un temps long. Les gens qui y travaillent vont par contre évoluer dans leurs pratiques pédagogiques. Il y a une discordance. Les espaces peuvent améliorer les pédagogies, mais en aucun cas les créer». En tout cas, penser le bâtiment-école n'est pas chose anodine. Depuis les premiers collèges des Jésuites jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la plupart des constructions s'intégraient dans des bâtiments religieux. Les règles de vie, comme l'enseignement étaient fondés sur la spiritualité chrétienne. À chaque époque, une réponse architecturale a été apportée aux enjeux éducatifs du moment (lire p14). Aujourd'hui, les besoins sont avant tout d'ordre pédagogique.

HISTOIRE

LE BÂTIMENT SCOLAIRE
REFLET DE SON ÉPOQUE

Si les écoles restent très marquées par leur naissance sous la III^e République, leur visage a évolué au fil des changements de la société et de la pédagogie.

Un tableau noir, le bureau du maître sur l'estrade et en face les blocs chaises-tables des élèves, telle fut la classe-type née des lois Jules-Ferry dont les traces sont encore tangibles. Les lois de 1881 instituent l'enseignement primaire libre et gratuit. Garçons d'un côté, filles de l'autre. Cet enseignement est transmissif, sous l'autorité du maître «hussard noir» de la III^e République. D'où «des volumes austères, une organisation autour des maîtres-mots ordre et discipline, écriture fonctionnaliste», selon Maurice Mazalto, auteur de plusieurs livres sur l'architecture scolaire. Avec l'explosion démographique de l'après-guerre, la massification de la scolarisation, puis son extension jusqu'à 16 ans, il faut construire beaucoup et vite, 78.000 classes élémentaires de 1964 à 1978, mais du coup à moindres frais. Préfabriqués, étages, trame de 1,75 m comme

norme... Après 1968, les écoles deviennent mixtes, les méthodes restent traditionnelles même si l'on commence à prendre en compte les besoins des usagers. Les pédagogies alternatives inspirées des

La période de construction se lit sur les façades des écoles, ici un héritage parisien du début du XX^e siècle...



mouvements pédagogiques d'éducation nouvelle font parfois bouger les lignes, des écoles ont adapté leurs agencements à l'idée qu'elles se faisaient de l'éducation, plus naturelle, laissant une place à l'expression individuelle, à la coopération.

Souci esthétique et environnemental

Apparaissent ainsi des expérimentations de classes ouvertes, d'écoles sans cloisons, qui ne perdureront pas toujours. En revanche, c'est à cette époque que se développent les BCD, ateliers et salles de repos. Depuis plusieurs décennies la construction d'écoles a perdu de l'uniformité originelle, les projets ont en général un souci esthétique mais aussi environnemental, une ouverture sur le quartier. Quand cela est possible, et voulu, les mairies prévoient une salle polyvalente accessible aux associations, un local parents. L'apparition du numérique depuis les années 2000 a fait une place à ces nouveaux outils, le tableau se fait blanc mais les dispositions de classe ne changent pas forcément. Enfin la scolarisation d'enfants en situation de handicap nécessite des accès et des espaces pour les interventions de spécialistes. Une chose perdue, à travers le temps, c'est la difficulté de boucler les budgets...

Bernd Hoge, architecte-ingénieur

3 QUESTIONS À



« L'importance du bâti sur les apprentissages et l'ouverture d'esprit »

Est-ce qu'il y a une spécificité à construire une école ?

Oui, c'est un bâtiment spécifique qui s'adresse à un public précis qui impose des contraintes lourdes en termes de sécurité, de protection de l'enfance. On connaît aussi l'importance du bâti sur les apprentissages et l'ouverture d'esprit. On a donc une double responsabilité. Construire un bâtiment qui peut convenir comme outil pédagogique et qui

va donner envie aux élèves, qui sont des éponges, de s'ouvrir à la connaissance.

Comment prenez-vous en compte les besoins des équipes enseignantes ?

Les écoles sont des bâtiments publics soumis à concours. Il est donc nécessaire d'impliquer les enseignants très en amont du projet car il y a peu de marge de manœuvre sur le bâti, les surfaces, les valeurs acoustiques. L'architecture peut devenir aussi un outil pédagogique. Récemment, on a

prévu dans une école un vide qui sert de préau... qui pourra devenir une classe. En attendant c'est une classe «verte», un espace avec un projet pédagogique. À Noyers, une des toitures est une terrasse végétalisée avec des nichoirs et sur le cabanon pour ranger les tricycles, on a installé un mini observatoire.

L'architecture contribue-t-elle à une évolution des pratiques ?

On essaie de développer l'idée de petits ateliers entre 2 classes ou des propositions qui permettent d'ouvrir les salles pour que les

couloirs deviennent des espaces de co-travail comme en Allemagne, pour faire des exposés et des présentations. L'espace architectural doit être plus performant avec des lieux plus intimes et d'autres plus neutres, avec des surfaces qui peuvent augmenter ou rétrécir à la demande, comme au Japon, avec des cloisons amovibles qui pivotent et créent des demi-espaces. Un changement spatial pour soutenir une pédagogie nouvelle. L'espace s'agrandit aussi par le numérique qui permet de changer la manière de transmettre les connaissances.



Depuis janvier, l'équipe prend ses marques, la maternelle au rez-de-chaussée, l'élémentaire à l'étage. Dans les demandes des enseignants figuraient des circulations fluides, lumineuses.

ABBEVILLE (80)

UNE ÉCOLE CONSTRUITE AVEC SES USAGERS

Installée dans des préfabriqués depuis les inondations de 2001, l'école Rouvroy a déménagé l'hiver dernier dans des locaux neufs. Une construction à laquelle a été associée l'équipe éducative qui en ressent les effets sur le climat et les pratiques.

La Somme coule toujours non loin du groupe scolaire Rouvroy à Abbeville. Et la zone est toujours inondable. Mais tout a été fait pour que la nouvelle école ne connaisse pas les déboires d'avril 2001. Plus d'un mètre d'eau boueuse partout et un déménagement en catastrophe dans des préfabriqués. Sept ans plus tard, la nouvelle municipalité annonce la construction d'une nouvelle école, «*Mais personne n'y croyait*», reconnaît Cyril Louvet, alors directeur de l'élémentaire. Pourtant, les premières réunions s'organisent. «*Les enseignants ont été associés à chaque étape*», précise Julien Marzack, directeur général adjoint des services de la mairie qui a investi 6 millions d'euros. Les enseignants sont à chaque réunion, représentés par Cyril et quand la mairie lance le concours d'architectes, il a voix délibérative. Le projet du cabinet Paul Dudzik séduit parce qu'il voit grand et qu'il a prévu de «*faire évoluer le projet en fonction des demandes*». L'architecte vient sur place rencontrer l'équipe éducative, écouter les besoins. «*Et l'intégralité de ce qui a été demandé a été pris en compte*», se félicite le directeur actuel, Nicolas Pécou. Les familles souhaitent ainsi un

impact moindre sur l'environnement, du bois, des espaces verts. Quant aux professeurs, ils saisissent l'occasion de réfléchir à ce qui améliorerait et climat scolaire et pratiques. «*Ils ont tout de suite voulu des surfaces confortables, des circulations fluides, de la lumière naturelle, relate l'architecte, ainsi qu'une bonne isolation phonique et un équipement moderne*».

Un sacré changement

L'équipe demande ainsi un vidéoprojecteur et un TBI dans chaque classe pour utiliser au quotidien le numérique. Elle souhaite également un atelier pour deux classes afin de lancer de nouveau des projets plastiques longs, papier mâché, peinture, films d'animation «*sans avoir à tout débarrasser*». Après plusieurs retards, c'est en janvier dernier que tout le monde a investi les lieux. Un sacré changement. Finies les bousculades, voire les accidents, dans des locaux tristes et exigus, il y a de la place et du calme, une salle d'anglais, un espace périscolaire, une infirmerie... «*Cela a modifié la vision de l'école des élèves et de leurs parents*» selon les enseignants qui peuvent inclure les élèves d'ULIS, varier leurs modalités pédagogiques. «*Travailler en groupes par exemple c'était impossible*», se souvient Cyril, «*une fois les enfants installés, on ne pouvait plus bouger, même pour aider*». Les ateliers permettent aussi le travail en autonomie d'élèves, «*On a fait plein d'exposés cette année*», apprécie Kenny en CM2. Enfin, les nouveaux locaux favorisent les échanges inter-cycles puisque sont réunies la maternelle et l'élémentaire. «*Avant, on avait du mal à se voir*», reconnaît le directeur. Les plus grands vont lire aux plus jeunes, la salle de motricité est partagée, un projet cirque d'élémentaire y a vu le jour. «*Jusqu'ici le sport, c'était sous le préau ou dans la cour*».

TOILETTES

ON SE RETIENT!

L'état des toilettes dans les établissements scolaires ne s'améliore pas. Déficit d'hygiène, manque d'intimité, zone d'insécurité... à tel point qu'un tiers des élèves préfère se retenir plutôt que d'y passer. Un comportement qui favorise maux de ventre, constipation et troubles urinaires. La situation dénoncée aussi bien par le ministère de l'Éducation nationale que par la FCPE est complexe à gérer pour les établissements. Comment en assurer la propreté et la sécurité tout en en facilitant l'accès, comme le recommandent les médecins? Un problème à prendre aussi en compte lors de la construction des bâtiments scolaires.

ÉCOLES VÉTUSTES

SOUTENIR LES RÉNOVATIONS

Une mission interministérielle sur l'amélioration du patrimoine scolaire vient d'être lancée car des écoles des cités populaires en banlieue parisienne, à Marseille ou ailleurs, se trouvent dans un état de délabrement inquiétant. La mission remettra son rapport au Premier ministre fin janvier. Si c'est aux communes d'assurer l'entretien des écoles, Najat Vallaud-Belkacem, en visite dans des écoles à Marseille, a annoncé que l'État viendrait en aide à certaines villes de banlieue ne disposant pas de moyens suffisants, dans le cadre du nouveau programme de rénovation urbaine. Si une école au cadre agréable est propice aux apprentissages, elle est aussi «*un facteur d'attractivité qui contribue à la mixité sociale*» a ajouté la ministre.

COLLOQUE

QUALITÉ DE VIE À L'ÉCOLE

Le Cnesco (Conseil national d'évaluation du système scolaire) et le Cren (Centre de recherche en éducation de Nantes) organisent les 1^{er} et 2 juin à Nantes un colloque international pluridisciplinaire sur «*La qualité de vie à l'école*». Les systèmes éducatifs doivent prendre en compte cette dimension car les expériences que vivent les enfants dans le cadre scolaire sont susceptibles de jouer un rôle à la fois dans leur réussite scolaire, leur qualité de vie globale, leur développement et leur trajectoire de vie. La question de «*l'impact du cadre de vie scolaire sur la qualité de vie des élèves*» interrogera l'architecture et l'aménagement des établissements mais aussi l'utilisation spatiale et temporelle des espaces scolaires.

TRÉBÉDAN (22)

UNE RÉNOVATION ARTISTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

La rénovation artistique et écologique de l'école publique de Trébédan, petite commune de 400 habitants du pays de Dinan, s'est pensée au service des apprentissages des élèves et comme une école ouverte sur le monde et sur son village.

Quand Nolween Guillou arrive au début des années 2000 dans la petite école rurale de Trébédan, dans les Côtes-d'Armor, les carrières de granit sont en train de fermer, le café est menacé et plus personne ne se parle. Cette situation pèse sur le climat de l'école, vétuste, et sur les élèves. L'urgence n'est pas alors à rénover l'école. Après de nombreux projets pour retisser du lien social, la jeune directrice et ses collègues en cherchant un plus ambitieux. L'initiative des Nouveaux commanditaires de la Fondation de France dont elles entendent parler par Didier Pidoux, du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) des Côtes-d'Armor tombe à pic. Elle permet à tout citoyen de passer commande d'une œuvre d'art contemporaine. Les enseignantes, le maire Didier Ibagne et des élus du conseil municipal, parents et retraités décident que ce sera leur école, Le blé en herbe, avec ses trois classes

de la PS au CM2, qui sera toute entière conçue comme une œuvre d'art pour favoriser la coopération chez les enfants et aussi le lien social entre les adultes.

Autour de la pédagogie

« Le cahier des charges que nous avions proposé prévoyait de diffuser les valeurs de l'école et de prendre en compte la dimension travail dans la classe et entre les classes par la coopération, l'autonomie, la circulation mais aussi l'engagement pédagogique d'un partenariat avec l'extérieur » explique Nolween. Pour y répondre, la Fondation de France fait appel à la designer, Matali Crasset. Des bâtiments évidés pour y loger des salles de classe propices à la circulation et au travail coopératif mais aussi des « espaces partagés » pour tisser le lien entre l'école et son village, propices aux activités intergénérationnelles. La bibliothèque-salon de lecture, qui permet des regroupements



Des espaces à la taille des nouvelles pratiques.

plus intimes, est aussi ouverte à tous après la classe et la cantine se transforme en local associatif l'après-midi. Matali dessine jusqu'au mobilier adapté aux besoins d'une pédagogie active, comme les inventives perches pour l'affichage, les tables modulables ou les meubles d'autonomie. Sans oublier la cour, réaménagée avec d'étonnantes structures de jeux en bois aux allures de montgolfière ou de tunnel. Avoir fait appel à une artiste aura permis à ce village de débloquent des subventions qu'il n'aurait pas eues. Un chantier de près de huit ans qui n'aura au final coûté que 400 000 € à la commune.

IFÉ

AU BONHEUR D'APPRENDRE ?

Un dossier d'actualité de l'Institut français de l'éducation (IFÉ) publié en 2012 est consacré aux questions posées par l'architecture scolaire et sa relation aux apprentissages. Marie Musset fait le point de ces « bâtiments qui parlent » et qui cherchent dans leur conception à trouver des réponses à la réussite des élèves. Un défi partagé entre les architectes et les usagers de l'école qui relance sans cesse le débat sur la place de l'école dans la cité.

➤ <http://ife.ens-lyon.fr>

REPORTAGE

UN EXEMPLE D'ARCHITECTURE SCOLAIRE

Un reportage de France TV éducation sur un lycée professionnel au cœur de la Hollande rurale. Une forme de bâtiment déroutante. À l'intérieur, l'établissement a été conçu pour répondre au mieux aux attentes des élèves, des enseignants, et des entreprises, partenaires importants du lycée. Un certain nombre d'outils architecturaux ont été mis en œuvre pour parer à la mise à l'écart d'élèves, au racket, ou au manque de discipline...

➤ <http://education.francetv.fr>

EXPÉRIENCE

PÉDAGOGIE & ARCHITECTURE

Un document-enquête rédigé par le service éducatif de la Manufacture des paysages qui pose le postulat de l'impact de l'architecture sur la scolarité et le développement des enfants. L'objectif est de partager des préconisations architecturales, urbaines et paysagères pour ceux qui sont engagés dans un processus de construction ou de rénovation scolaire.

➤ www.lamanufacturedespaysages.org

« L'architecture scolaire n'est jamais neutre »

Pourquoi vous êtes-vous intéressé à l'architecture scolaire ?

J'ai été nommé dans un lycée général et technologique (LEGT) en Normandie qui avait été prévu pour 400 élèves et qui en comptait déjà 600. Il a fallu tripler la surface de cet établissement qui comptait 1300 élèves lorsque je l'ai quitté. Par ailleurs militant de l'éducation nouvelle, je me posais des questions sur l'impact de l'architecture sur les apprentissages et le vivre ensemble et c'est donc cette rencontre entre la nécessité professionnelle et mon questionnement pédagogique qui m'a conduit à m'intéresser à cette question. J'ai pu faire le constat que l'architecture scolaire n'est jamais neutre. Les espaces et les bâtis matérialisent des intentions éducatives, qu'elles soient conscientes ou inconscientes de la part des architectes ou des collectivités. D'où l'importance d'apprendre à lire l'espace scolaire.

L'architecture peut-elle faire évoluer la pédagogie ?

On constate que l'évolution des méthodes pédagogiques est toujours plus rapide que les espaces qui les accueillent. Lorsqu'on fait une école, on la conçoit pour un temps long. Les gens qui y travaillent vont par contre évoluer dans leurs pratiques pédagogiques. Il y a une discordance. La chercheuse Marie-Claude Derouet-Besson a montré que les espaces peuvent accompagner, améliorer les pédagogies mais en aucun cas les créer. Une pédagogie ne se transforme pas avec l'architecture. L'espace accompagne mais n'est pas le moteur de création. Si l'on prend l'exemple d'une salle de classe dans

une école primaire avec des tables en « autobus », rangées face au tableau, elle ne sera pas adaptée à la mise en place d'un travail collaboratif. On est bien dans un système où l'organisation est adaptée à un type d'enseignement et si on change de méthode, l'organisation se trouve alors en décalage. S'il est possible de déplacer des tables, il sera plus compliqué de pousser les murs pour agrandir les espaces.

L'école d'aujourd'hui a-t-elle besoin d'une nouvelle architecture ?

L'introduction des outils numériques dans les écoles maternelles et élémentaires bouscule l'architecture scolaire. Le numérique est un outil facilement utilisable notamment lorsqu'il est nomade.

On peut l'utiliser dans des endroits ignorés de l'école comme la cour ou les couloirs. Le numérique convient très bien à un travail de recherche seul ou en petit groupe. Ce qui signifie qu'il est intéressant de multiplier des espaces qui peuvent être modulables, et transformables. Les sièges et les tables doivent pouvoir être déplacés facilement. Des moments collectifs autour d'un TNI ou d'un vidéoprojecteur sont aussi nécessaires. Le pragmatisme du futur ce sont des organisations et des structures qui ne soient pas figées comme elles le sont actuellement.

Quels conseils donner à une équipe d'école inscrite dans un projet de construction ou de rénovation ?

Il faut contextualiser par rapport au lieu dans lequel on envisage la

construction ou la rénovation. Il n'y a pas de réponse type. Si vous êtes dans le pays niçois ou en Bretagne la réflexion sera différente. Ensuite, il faut réfléchir aux différents pôles d'usages dans une école. Certains sont dédiés aux apprentissages, d'autres à des moments de vie quotidienne et de détente, et d'autres à la vie des adultes. Les circulations doivent aussi être investies et il peut être intéressant d'y insérer des alvéoles qui permettent de se poser en petit groupe. L'essentiel est de ne pas se faire piéger par l'esthétisme

comme une fin en soi, les espaces doivent surtout être efficaces dans leurs fonctions et permettre de mieux y vivre.

Un endroit extrêmement important est la cour de récréation. Non aménagée, elle ne permet pas de prendre en considération les besoins des élèves. Toutes les activités, tous les âges et les deux sexes doivent pouvoir y trouver des territoires adaptés : par exemple, une cabane, des gradins pour des activités calmes, un espace dégagé, repéré au sol pour des activités physiques, une piste tracée pour les vélos. Lorsqu'on y arrive, les espaces ne sont plus un enjeu de pouvoir et le bien-être à l'école s'en trouve amélioré. Il est souvent utile également d'interroger les élèves sur leurs souhaits, ils ont plein d'idées.



MAURICE MAZALTO A CONSACRÉ DE NOMBREUX TRAVAUX À L'ARCHITECTURE SCOLAIRE DANS SES INTERACTIONS AVEC LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET LE BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE. IL EFFECTUE ACTUELLEMENT UNE RECHERCHE SUR L'ÉVOLUTION DES ESPACES SCOLAIRES AVEC L'INTRODUCTION DU NUMÉRIQUE. SON DERNIER OUVRAGE EST « COURS DE RÉCRÉATION ET ESPACES DE PAUSE ET DE DÉTENTE » (FABERT 2013).

« LES ESPACES DOIVENT SURTOUT ÊTRE EFFICACES DANS LEURS FONCTIONS ET PERMETTRE DE MIEUX Y VIVRE ».

INSPECTEURS

ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

Une enquête sur le moral des inspecteurs de l'Éducation nationale, menée par le chercheur Georges Fotinos et le médecin psychiatre José Mario Horenstein, a été dévoilée mi-novembre. Une partie des IEN est dans un état « d'épuisement professionnel ». Ils dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail et l'augmentation de leur volume de travail. Selon Paul Devin, secrétaire général du SNPI-FSU, la circulaire de 2015 qui redéfinit leurs missions et leur formation est restée « lettre morte ». De nombreuses injonctions ne laissent pas le temps nécessaire à la réalisation de leurs missions quand dans le même temps leur capacité d'autonomie est rognée.

INFORMATIQUE

LE B2I REMPLACÉ PAR PIX

Le B2i, initiation aux bases de l'informatique, sera remplacé à la rentrée 2017 par un parcours en ligne appelé PIX. La différence majeure entre le B2i et PIX est que la nouvelle plate-forme fonctionnera avec un système de points. L'évaluation portera sur les données, la création de contenus, la communication, la sécurité et l'environnement numérique. Le score sera conservé et pourra justifier du niveau de l'évalué qui obtiendra ainsi une certification reconnue de ses compétences et connaissances.

ENSEIGNANT

MÉTIER PEU PRESTIGIEUX

Selon une récente enquête du Cnesco auprès d'étudiants de L3, le métier de professeur des écoles est attractif mais peu prestigieux. Loin de l'idéaliser, les étudiants mettent en avant la transmission des savoirs et le contact avec les élèves tout en pointant les aspects négatifs que sont le salaire, le manque de reconnaissance et le système d'affectation. Ils ont tendance à mal évaluer le temps de travail hors la classe. Afin d'améliorer l'attractivité du métier, le Cnesco formule des préconisations pour améliorer les points négatifs relevés dans l'enquête.

Orthographe: niveau toujours en baisse

Selon une nouvelle étude de la Depp, le niveau en orthographe des élèves de CM2 a baissé depuis 2007, date de la précédente évaluation. Le phénomène est général, il concerne l'ensemble des élèves, quel que soit leur sexe, leur âge et leur environnement social.

La dernière note d'information de la DEPP, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale, sur les performances en orthographe des élèves de CM2 vient d'être publiée. À partir d'une dictée identique, ont été comparées les performances des élèves en 1987, en 2007 et en 2015. La baisse de niveau constatée en 2007 par rapport à 1987, loin d'être enrayée, s'est accentuée en 2015. Les compétences orthographiques diminuent globalement : en 2015, les élèves font en moyenne 17,8 erreurs contre 14,3 en 2007 et 10,6 en 1987. L'augmentation du nombre d'erreurs s'est accompagnée d'une plus grande disparité des résultats, avec de moins en moins d'élèves orthographiant correctement le texte. La note nous apprend que les difficultés des élèves se concentrent sur l'orthographe grammaticale, notamment les règles sur l'accord entre le sujet et le verbe et les accords de l'adjectif et du participe passé. On remarquera cependant que si les diffé-

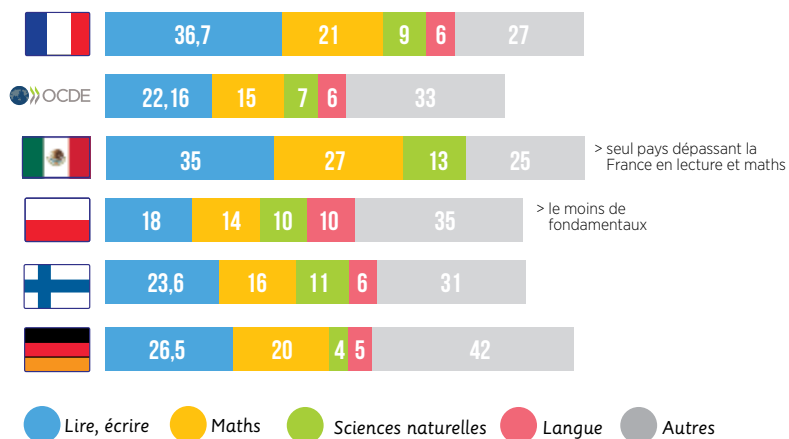
rences de niveau restent très marquées par l'origine sociale des élèves, tous sont concernés par l'augmentation des erreurs au cours du temps, quelles que soient les caractéristiques socio-économiques des familles. Une note positive à relever cependant : si le phénomène touche tous les secteurs de scolarisation, en éducation prioritaire l'augmentation du nombre d'erreurs sur la dernière période est moins importante que dans les autres secteurs. Les filles restent plus performantes que les garçons et l'écart se creuse entre eux. Chez les garçons, l'augmentation du nombre d'erreurs entre 2007 et 2015 est de 4,1 alors qu'il n'est que de 2,5 chez les filles. En dépit de ces chiffres en baisse, le niveau global des élèves, en compréhension de l'écrit, activité mettant en jeu les compétences en orthographe, reste stable depuis 2007. Des comparaisons et des résultats en orthographe qui posent à la fois la question de son apprentissage et celle de son statut dans une communication en pleine évolution.

VIRGINIE SOLUNTO

LE FRANÇAIS ET LES MATHS TOUJOURS PREMIERS

En France, près de 60% du temps d'instruction obligatoire est consacré au lire, écrire et aux mathématiques, nettement au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE qui y consacrent 37% du temps de la classe. Les autres disciplines obtiennent des moyennes à un chiffre, arts 9%, éducation physique 8%, sciences naturelles 7%, langues 6%.

POURCENTAGE DE TEMPS D'INSTRUCTION PAR MATIÈRE DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE



Regards sur l'éducation de l'OCDE 2016



ASH

FORMATION SPÉCIALISÉE : DES QUESTIONS SUBSISTENT

Toujours en cours, le chantier de la refonte de la formation spécialisée ne répond pas à toutes les questions posées par la prise en compte de l'ensemble des élèves à besoins éducatifs particuliers. Si cette réforme vise à uniformiser la formation spécialisée des enseignants du 1^{er} et 2nd degré et à se mettre en conformité avec les lois de 2005 et 2013, elle semble mettre de côté l'aide spécifique aux élèves en grande difficulté scolaire et à la formation à des gestes professionnels spécifiques tels ceux des rééducateurs en RASED. Cette nouvelle architecture de formation avec 300h de stage dont 144h de tronc commun + 100h de stage MIN* après examen est également loin de satisfaire aux demandes du SNUipp-FSU. L'épreuve elle-même serait également modifiée avec le remplacement du mémoire par un dossier professionnel ainsi qu'un entretien avec le jury portant sur le rôle « ressource » du candidat en matière d'éducation inclusive.

* Module d'initiative nationale

➤ Rubrique [le métier / la formation](#)

Les écoliers français fâchés avec les maths

Une enquête internationale sur les performances des élèves en mathématiques montre de lourdes difficultés chez les élèves du primaire.

Ils ont fait du bruit dans les salles des maîtres, ces résultats de l'enquête internationale TIMSS sur les performances en mathématiques et en sciences des élèves de CM1. Bonnet d'âne aux écoliers français, qui obtiennent un score de 488 en maths, de 487 en sciences, alors que la moyenne européenne s'établit respectivement à 527 et 525. L'enquête montre que 42% des élèves français ont un niveau faible ou très faible, contre 25% en moyenne dans les autres pays. Une contre-performance qui se retrouve aussi chez les « meilleurs » qui ne sont que 11% et ne font guère mieux que les plus en échec. L'enquête souligne aussi des difficultés qui se concentrent particulièrement chez les enfants les plus défavorisés socialement, confirmant les résultats de PISA qui pointent la nature très inégalitaire du système éducatif en France.



Beaucoup d'heures et peu de résultats

S'agissant des contenus les plus problématiques, les résultats des élèves français apparaissent particulièrement plus faibles en numération, en calcul et dans la gestion de données telles que la lecture et l'interprétation de tableaux et de graphiques. Alors pourquoi

ces résultats, alors que les enseignants français consacrent plus d'heures aux maths que leurs homologues européens : 193 heures par an en moyenne, contre 158 ailleurs ? Les programmes de 2008, aujourd'hui réformés, sont montrés du doigt par les spécialistes. Relevé aussi, le manque de familiarité des maîtres et des maîtresses avec ces enseignements. Enfin et surtout, chacun s'accorde à pointer la faiblesse de la formation initiale et continue. FRANCIS BARBE

Nadine Grapin, maître de conférences en didactique des mathématiques (Espé de Créteil)

3 QUESTIONS À



« Évaluons les élèves français sur ce qu'ils ont appris »

Que pensez-vous des mauvais résultats des élèves français aux évaluations Timss ?

On peut difficilement se limiter aux résultats tels quels, il faudrait avoir le contenu même de l'évaluation, les réponses effectivement données par les élèves et les programmes d'enseignement de chaque pays. Un quart des items, surtout en numération et calcul, ne sont pas au programme du CM1, par exemple les diviseurs ou la symétrie centrale. De plus, des problèmes complexes sont proposés en un temps très limité. Donc forcément les élèves français peinent à répondre. Inversement, des notions enseignées en France ne sont pas évaluées ici comme les constructions géométriques... Ensuite on ne sait pas ce que les

élèves ont fait, s'ils ont commencé à répondre ou pas du tout, quel type d'erreur ils ont fait. Enfin, on ne sait pas à quel niveau de scolarité correspondent les items évalués dans chaque pays. Évaluons les élèves sur ce qu'ils ont appris.

Pour vous il est exagéré de crier à la catastrophe ?

Oui surtout quand on n'a pas les éléments nécessaires. Ce que l'on voit dans les évaluations CEDRE réalisées sur échantillon en fin de CM2 et qui portent sur les programmes, c'est un accroissement des différences entre les très bons élèves et ceux en difficulté, une maîtrise trop fragile des nombres notamment décimaux et des problèmes, dès lors qu'ils se complexifient. Il faudrait davantage de formation des

enseignants, des ressources pour enseigner les mathématiques de façon plus ludique, intégrant des problèmes de recherche.

Les nouveaux programmes vont-ils dans le bon sens en mathématiques ?

Oui quand ils remettent au centre la résolution de problèmes, le calcul, la construction du nombre, l'usage d'outils numériques. Ce qui me paraît difficile pour les enseignants c'est leur organisation en cycle, notamment pour le cycle 3 avec la liaison école-6^e. Les enseignants doivent construire une programmation pluriannuelle, cela demande du temps, de la coordination et je ne suis pas sûre que ce temps leur soit donné. PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE GAIFFE

Nice : la photographie, un langa

Des ateliers photographiques permettent aux élèves de CM2 de l'école René Cassin à Nice de pratiquer des activités langagières dans le cadre d'un fort étayage culturel.

Khadija, Sarya, Nasra, Mohamed et Dominique élèves de CM2 de l'école René Cassin à Nice, entourent Orphée Grivard-Ponthieux le photographe-intervenant qui leur demande de s'organiser en binômes pour être tour à tour photographe et sujet. Aujourd'hui on se préoccupe de cadrage, de mise au point mais aussi de lumière, profitant du timide retour du soleil suite à deux jours de pluie. Après une série de « shoots » on découvre les photos et les commentaires vont bon train. L'intervenant a le souci de ramener les élèves à ce qui doit devenir leur préoccupation d'apprentis-photographes et engage la discussion autour des effets produits. Pour Virgile Luigi, l'enseignant de la classe, qui travaille depuis 15 ans dans cette école du quartier REP+ de l'Ariane, ces ateliers sont d'abord au service des apprentissages. « *Il ne s'agit pas seulement de faire des photos* », précise-t-il « *mais bien de faire des choix sur ce que l'on veut dire et raconter grâce à la photographie. Les photos sont utilisées comme déclencheur de texte et peuvent permettre de travailler un type d'écrit, une forme dialoguée par exemple. Ou à l'inverse, des élèves partent à l'atelier photo avec des textes écrits en classe et leur donnent un prolongement par la photo* ». C'est aussi pour cet enseignant un moyen de travailler avec ses élèves à la lecture d'images en leur donnant petit à petit les outils langagiers nécessaires.

Du numérique à l'argentique

« *Un pari que l'on recommence chaque année* », confie Virgile. « *Lorsque les élèves prennent conscience que ces projets nourrissent leurs apprentissages, ils peuvent alors accepter les contraintes des multiples réécritures que cela nécessite et éviter ainsi de se déprécier* ».

L'organisation est serrée et minutée, quatre ateliers fonctionnent en parallèle et la préparation menée de manière rigoureuse avec l'in-



tervenant en amont permet d'éviter les temps morts. « *Il faut que les élèves soient rapidement en activité* », estime Virgile, « *les contraintes matérielles du projet ne doivent pas faire perdre du temps consacré aux apprentissages* ». Ces ateliers de début d'année sont volontairement courts pour permettre à tous les élèves de s'approprier les règles de base de la photographie. D'où le choix du numérique qui permet de multiplier les expériences. Ensuite d'autres techniques seront abordées, « *la photographie argentique bien sûr mais aussi "la chambre" et "le sténopé"* », détaille Orphée. Ces travaux, les élèves peuvent déjà en voir des traces, issues des ateliers et de l'exposition de l'an dernier, dans les couloirs de l'école.

La photo pour faire culture commune

Ce projet autour de la photo s'inscrit dans un véritable « *nourrissage culturel* » que Virgile a réussi à tisser patiemment. Les productions

de la classe sont mises en avant dans le cadre du « *Sept off* », festival de la photographie méditerranéenne, organisé à la bibliothèque de quartier. L'an dernier, lors d'un travail de médiation avec l'artiste-photographe Patrick

« Dire et raconter grâce à la photographie. »

Tosani, les élèves ont réalisé une mise en voix et en espace autour de ses travaux photographiques. Ils ont distribué aux spectateurs des textes écrits suite à la découverte des photos. « *Un moment fort pour la classe* », se souvient l'enseignant.

Pour l'heure les élèves vont poursuivre leurs découvertes et partir bientôt visiter une exposition photo de la « *villa Arson* » autre lieu culturel de la ville. Il faudra aussi qu'ils réfléchissent à ce qu'ils veulent faire pour le concours « *Portraits pluriels** », dans lequel l'enseignant a trouvé un autre moyen de motivation pour, comme il le dit, « *embarquer ses élèves* ». LAURENT BERNARDI

* concours organisé par le SNUipp en partenariat avec la BNF, le café pédagogique, la Ligue de l'enseignement et différents éditeurs.

ge parmi d'autres

Isabelle Lovreglio, conseillère pédagogique départementale en arts plastiques et visuels dans les Alpes-Maritimes

3 QUESTIONS À



« *Notre œil est un appareil photo dont il faut apprendre à se servir* »

Pourquoi pratiquer la photographie à l'école ?

L'image, très présente dans notre société et dans l'espace classe, nécessite de construire une approche critique. La photographie permet de mettre l'œil dans un viseur et d'apprendre à regarder. On doit développer cette appétence chez nos élèves. Se mettre derrière un appareil photo oblige à ne plus subir ce que l'on voit. Notre œil est un appareil photo dont il faut apprendre à se servir. La photographie permet de changer le regard et pas seulement sur l'image. On essaye de comprendre un processus ou une intention au-delà de la seule appréciation esthétique, on apprend à décrypter.

Comment faire en classe ?

L'enseignant doit se donner l'objectif de faire passer les élèves d'une pratique intuitive à une pratique réflexive. On retrouve cette progressivité sur l'ensemble du parcours d'éducation artistique et culturelle. La photographie est un bon moyen de poser des questions aux enfants qui vont devoir trouver des réponses en explorant les possibles et passer d'une intention à une réalisation. Ces réponses diverses obligent l'alternance de temps de pratique et de temps

réflexifs pour confronter son regard à celui des autres. La rencontre avec des artistes photographes apporte aussi un autre point de vue.

L'appareil numérique permet de produire beaucoup et de garder la magie de l'œil posé sur le viseur. La photographie argentique reste très intéressante mais nécessite bien souvent un intervenant. On peut également explorer la retouche d'image ou la mise en mouvement.

Comment se lancer ?

Le travail en atelier est une organisation pédagogique à privilégier car on a rarement autant d'appareils photos que d'élèves. Pendant que certains prennent des photos d'autres peuvent travailler à partir de cadres en papier, d'autres sur des photographies existantes. La construction d'un « roman-photo » permet par exemple assez facilement ce découpage en tâches

précises. De nombreuses pistes très pragmatiques sont proposées sur le site « Eduscol ». Bien sûr on peut également faire appel aux conseillers pédagogiques spécialistes et s'inscrire dans les nombreux projets départementaux ou nationaux qui mettent à disposition de nombreuses ressources.

ISABELLE LOVREGGIO EST CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE DÉPARTEMENTALE EN ARTS PLASTIQUES ET VISUELS. ELLE CONSACRE UNE GRANDE PART DE SON TRAVAIL À METTRE EN LIEN LES STRUCTURES CULTURELLES ET LES ARTISTES AVEC LES PROJETS DE CLASSE.

BNF

LE PORTRAIT ET LA PHOTOGRAPHIE

Le portrait a toujours eu une place de choix dans les travaux des artistes photographes. La question de la seule ressemblance a vite été dépassée pour aller vers d'autres recherches induisant une relation particulière entre le photographe et son modèle. Une série thématique avec *Portraits visages* mais aussi des travaux de photographes comme ceux de Minot-Gormezano.

🔗 <http://classes.bnf.fr/portrait/photo/index.htm>

RESSOURCES

SURLIMAGE

Une banque de ressources sur l'éducation à l'image et aux médias, de sites ressources sur la photographie, le cinéma, l'affiche, l'image numérique...

De quoi trouver des photos, vidéos, textes qui parlent de l'image, pour la classe et pour la formation de ceux qui veulent aborder l'image avec leurs élèves.

🔗 www.surlimage.info/index.html

WEB

BANQUE DE DONNÉES

Un ensemble de dossiers sur la photographie, l'image, le cinéma sont mis à disposition sur ce site par les pôles régionaux d'éducation et de formation aux images. Une énorme banque de données et ressources, un passage obligé si l'on est à la recherche d'outils et de pistes de travail pour la classe. De nombreux dossiers questionnent la place de l'image dans notre société et les enjeux posés pour les éducateurs. 🔗 www.lefildesimages.fr

DÉCRYPTAGE

ARRÊT SUR IMAGE

La célèbre émission de Daniel Schneidermann a trouvé une nouvelle vie directement sur la toile. On y trouve les émissions récentes et anciennes mais aussi des dossiers thématiques. Analyse d'émissions de télévision mais aussi de dessins ou encore de photographies de presse. À noter la rubrique « *cl@sse télé* » qui permet chaque semaine à des collégiens de porter un regard et une analyse sur des images qui ont fait l'actualité. 🔗 www.arretsurimages.net



ISABELLE BASTIDE

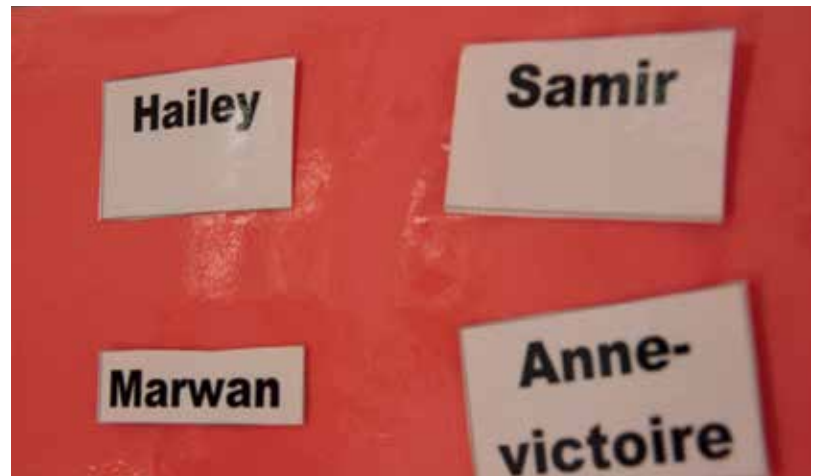
PENSER L'ESPACE DE LA CLASSE À L'ÉCOLE MATERNELLE

Pour Isabelle Bastide, directrice d'une école maternelle en éducation prioritaire et enseignante en toute petite section, les nouveaux programmes de l'école maternelle invitent à donner de la fluidité aux espaces dans les classes. Des espaces qui pourraient être moins figés tout au long de l'année, davantage s'adapter aux besoins des enfants qui évoluent au fur et à mesure qu'ils grandissent, mais aussi aux apprentissages visés par les enseignants. Penser l'aménagement de la classe de façon évolutive invite selon elle à définir des espaces où le matériel proposé est de plus en plus complexe et demande aux élèves d'adopter progressivement une posture différente, laissant celle de l'enfant pour en adopter une plus scolaire, celle de «l'élève en devenir» chez les plus petits et celle de l'élève chez les plus grands.

↳ Rubrique [Métier/Témoignage](#)

Pédagogie : l'Ifé se penche sur la différenciation

Gérer l'hétérogénéité des élèves par la différenciation : plus facile à dire qu'à faire ! Le dernier dossier de veille de l'Institut français de l'éducation s'est penché sur cette question vive du métier.



L'impuissance chronique de l'école française à s'attaquer aux inégalités sociales laisse entière la question fondamentale qui se pose à tous les enseignants : comment faire classe au quotidien ? La recherche a montré à la fois les limites du principe traditionnel de transmission descendante et celles des dispositifs de suivi individualisé, qu'ils se situent à l'extérieur ou à l'intérieur du temps scolaire. Alors comment répondre à une des principales difficultés du métier, citée dans les enquêtes comme source de désarroi chez beaucoup d'enseignants : la gestion d'une classe hétérogène ? Et par voie de conséquence, comment mettre en place une différenciation pédagogique souvent présentée comme le recours et la solution universelle ? Dans ce contexte, le dernier dossier de veille de l'Ifé* tombe à point nommé qui livre un panorama théorique et didactique sur la question. Annie Feyfant y apporte un éclairage sur le concept de différenciation qui recouvre des réalités bien différentes : différenciation verticale qui vise à opérer une répartition des

élèves en fonction d'un jugement sur leurs facultés (modèle allemand), différenciation horizontale juxtaposant des formations spécialisées à l'exemple de l'enseignement professionnel, différenciation envisagée pour pallier les difficultés des élèves à besoins particuliers comme au Canada...

Le dossier présente également les principales approches de la différenciation pédagogique ainsi que les modalités pratiques mises en œuvre au primaire et au collège, analysant un certain nombre d'entre elles comme la pédagogie inversée. Avec toujours un écueil à éviter : la discrimination négative. Car la différenciation peut présenter des risques en déconnectant les élèves les plus fragiles du temps didactique de la classe ou en leur offrant des contenus d'enseignement appauvris éloignés du sens réel des apprentissages. Un document de réflexion et de synthèse qu'on appréciera à sa juste valeur en ces temps de disette de formation continue. PHILIPPE MIQUEL

*<http://ife.ens-lyon.fr>

Cépaduès
EDITIONS



L'éditeur de *Réussir sa classe* initie la collection :

Les Petits fascicules

Collection dirigée par Maryse Brumont



Lecture • Rédaction • Parcours éducatif, artistique et culturel

- des outils pour une séquence de 15 jours de travail
- un parcours éducatif, culturel et artistique
- une méthode novatrice de l'enseignement du Français

collection à suivre sur [facebook](#)
et sur www.cephadues.com

NOUVELLES GRILLES INDICIAIRES AU 1^{ER} JANVIER 2017

À compter du 1^{er} janvier 2017, les grilles de carrière des enseignants, comme l'ensemble des grilles des fonctionnaires, sont revues et revalorisées. Elles intègrent notamment une partie de la reconversion des indemnités en point d'indice (4 points pour les PE, 6 points pour les instituteurs). Le SNUipp-FSU met à votre disposition une brochure spéciale récapitulant le détail des mesures, leur calendrier d'application et leurs conséquences financières (disponible dès janvier auprès de votre section départementale).

PROFESSEURS DES ÉCOLES CLASSE NORMALE

ÉCHELON	INDICE DÉC. 2016	INDICE JANV. 2017
1	349	
2	376	383
3	432	440
4	445	453
5	458	466
6	467	478
7	495	506
8	531	542
9	567	578
10	612	620
11	658	664

PROFESSEURS DES ÉCOLES HORS-CLASSE

ÉCHELON	INDICE DÉC. 2016	INDICE JANV. 2017
1	495	516
2	560	570
3	601	611
4	642	652
5	695	705
6	741	751
7	783	793

INSTITUTEURS

ÉCHELON	INDICE DÉC. 2016	INDICE JANV. 2017
1	341	349
2	357	365
3	366	374
4	373	381
5	383	391
6	390	398
7	399	407
8	420	428
9	441	449
10	469	479
11	515	523

LU DANS LE BO

SPÉCIAL N°6 DU 10 NOVEMBRE 2016

- La mobilité des personnels enseignants du premier degré pour la rentrée scolaire 2017

N°41 DU 10 NOVEMBRE 2016

- Écoles maternelles et élémentaires : L'organisation du temps scolaire dans le premier degré, l'encadrement des activités périscolaires et les nouvelles actions des groupes d'appui départementaux

N°42 DU 17 NOVEMBRE 2016

- Actions éducatives : La journée internationale des droits de l'enfant

- Mouvement : le détachement des personnels enseignants des premier et second degrés, d'éducation et

d'orientation auprès d'une administration ou d'un établissement public relevant de la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière, ou dans le monde associatif pour l'année scolaire 2017-2018

N°43 DU 24 NOVEMBRE 2016

- Diplôme d'État de psychologie scolaire : la liste des candidats admis pour la session 2016

- Actions éducatives : la journée anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État (9 décembre 2016)

N°44 DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2016

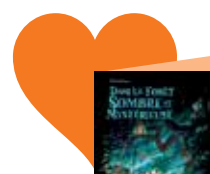
- Actions éducatives : la journée franco-allemande du 22 janvier 2017

PERMUTATIONS INFORMATISÉES : ATTENTION AUX DÉLAIS

Les enseignants des écoles qui souhaitent participer aux permutations informatisées pour la rentrée scolaire 2017 doivent adresser impérativement le retour de leur confirmation de demande de changement de département et les pièces justificatives dans les directions des services départementaux de l'Éducation nationale avant le lundi 19 décembre 2016 (cachet de la Poste faisant foi.)

Pour faire le portrait... d'un oiseau

Peindre d'abord la cage, disait le poète. Et pour faire le portrait de sa classe, de sa famille, d'un groupe, de sa ville ou de sa bande de copains, pour participer au concours que le SNUipp-FSU organise avec la BNF, lire d'abord quelques livres :
d'Émile à Joséphine Baker, l'éventail est large ! Et parfois, au détour d'une histoire, de beaux portraits collectifs se dessinent.

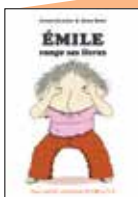


COUP DE CŒUR

DANS LA FORÊT SOMBRE ET MYSTÉRIEUSE

de Winchluss, Ed. Gallimard BD

Pépîte d'or 2016 du Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil, cette BD de 160 pages raconte le voyage d'Angelo, oublié sur une aire d'autoroute, pour rejoindre la maison de sa grand-mère à travers une forêt sombre et mystérieuse. Péripéties et rencontres insolites vont l'obliger à faire preuve de courage et d'initiatives. La liberté de ton, l'humour joyeusement cynique sont gentiment provocateurs et ça fait du bien d'embarquer les enfants dans des récits qui mêlent la modernité aux contes classiques.



ÉMILE RANGE SES LIVRES,

de Vincent Cuvelier,
ill. Ronan Badel, Éd. Gallimard
Jeunesse. Cycle 1 et CP

Ces dix histoires d'Émile dressent le portrait d'un enfant idéal, un têtù, un râleur, obstiné et loufoque... Émile

qui se rend invisible le jour où on mange des endives (ben oui, même avec du jambon et du fromage, ça donne envie d'être invisible!) Émile qui rêve d'avoir un plâtre, une chauve-souris. Émile qui se fait une copine au square et la copine, c'est une vieille dame. Un chouette dessin accompagne un texte simple en soulignant l'humour de ces situations du quotidien avec la bouille d'Émile, jamais rigolard mais toujours rigolo.

un tuyau d'arrosage et l'éléphant est complexé par sa trompe... Heureusement que Léon persévère car le résultat leur fait du bien! Drôle jusque dans les détails.



LE PLUS BEAU JOUR DE MA VIE,

de Beatrice Ruffieux Lacas,
ill. Zaü, Éd. Utopique. Cycle 2

« C'était quand le plus beau jour de toute ta vie ? », demande Louis à

chacun des membres de sa famille. Et chacun de répondre sans hésiter, mais sans cesser pour autant ses occupations. Plus tard, alors que la famille mange en silence le petit garçon dit: « Moi, mon jour préféré c'était celui de la grande tempête! » Surprise générale car la grande tempête a emporté le toit de la maison... mais ce soir là toute la famille est restée jouer dans la cuisine à la bougie. Les illustrations de Zaü mettent des visages sur ce portrait d'une famille à l'image de bien des familles d'aujourd'hui.



JOSÉPHINE JOSÉPHINE BAKER, LA DANSE, LA RÉSISTANCE ET LES ENFANTS,

de Patricia Hruby Powell,
ill. Christian Robinson,

Éd. Rue du Monde. Cycle 3

Ce fut une artiste audacieuse mais surtout une femme engagée contre la ségrégation raciale aux États-Unis, puis dans la résistance en France. C'est là qu'elle réalisera son grand rêve humaniste d'une tribu « arc-en-ciel » en adoptant douze enfants d'origines et de religions diverses. Cet album coloré et dynamique nous plonge dans la vie de cette héroïne, agrémenté de photos d'époque qui font le lien avec le réel, comme dans d'autres biographies de personnages aux combats célèbres du même éditeur: Mandela, Malala, le clown Chocolat, Missak...



ABC DES PEUPLES,

de Liuna Virardi, Éd. MeMo. Cycle 2

Vingt-six peuples du monde en images qui ont chacun une histoire, des coutumes et un mode de vie différents mais tous dessinés à l'aide des mêmes tampons... Un documentaire qui les met

en scène sous la forme d'un abécédaire. Chacun d'entre eux est présenté par un texte succinct, indiquant leurs principales particularités et une illustration réalisée avec les tampons de couleurs. Une carte permet de localiser chacun d'entre eux. Une belle réussite d'ethnologie illustrée.

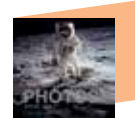


TÊTES DE BULLES,

d'Alain Serres, ill. Martin Jarrie,
Éd. Rue du Monde. Cycle 2

Des têtes remplies d'idées et des bulles pour les décrire: sur chaque double page aux beaux fonds

colorés (qui laissent aussi de la place à la pensée), sont associés les univers du poète qui dit, avec juste ce qu'il faut de mots, ce qui peut se passer dans la tête d'un enfant et du magicien, des images qui donnent à voir. Sentiments, émotions, idées noires, souvenirs, questions et projets trouvent leur pendant sous forme de fleurs, d'engrenages, de crottes aussi! Pour aider chacun à penser son monde intérieur et s'en faire un portrait imagé. En respectant le droit à s'interroger, à dire, déclamer... ou à garder ses secrets.



L'HISTOIRE VRAIE DES GRANDES PHOTOS DEPUIS 1965,

de David Groison et

Pierrangélique Schouler, Éd. Actes Sud Junior. Cycle 3

Dans notre société des médias et de l'image, travailler sur la photo à l'école paraît bien nécessaire, surtout quand on s'engage dans un projet sur le portrait. Ce petit livre au format carré propose une série de photos iconiques: arrivée de Neil Armstrong sur la lune ou poings levés des Noirs américains aux JO de Mexico, chacune s'inscrit dans un contexte détaillé de manière à pouvoir guider observation et réflexion. Attention, certaines photos sont dures, comme celle de la petite fille brûlée au napalm. Une superbe banque d'images, à chacun de gérer son utilisation.

MARION KATAK www.facebook.com/marion.katak



UN PORTRAIT AU POIL,

d'Anne-Caroline Pandolfo,
Éd. Talents hauts. Cycle 1

Un livre « au poil » pour parler de la manière dont chacun se perçoit et

dont les autres nous voient: tous les animaux refusent que Léon fasse leur portrait, car chacun se trouve un horrible défaut physique. Le lion se voit hirsute, le flamant rose pense ressembler à

LA LIAISON MARITIME



Une rencontre sur le pont.

«**N**otre bateau a passé le Cap Frio. Kito est 10^e et approche du Cap de Bonne Espérance» commence Arnaud Seguy, directeur de l'École des Homérides à Beaubreuil, dans la banlieue de Limoges. «Notre» bateau, c'est celui des CM2 qui fait son tour du monde sur le jeu «Virtual Regata» et Kito de Pavant c'est un skipper du Vendée Globe qui a répondu positivement à leur demande de parrainage. C'est dans le cadre d'un projet pédagogique destiné à faciliter la transition entre l'école et le collège, que les 25 CM2 et une 6^e du collège de REP Firmin-Roz, qui parraine un autre skipper, suivent jour par jour le tour du monde à la voile de leurs deux protégés.

Mettre du rêve dans les apprentissages

Cécile Dorlet, l'enseignante d'anglais à l'initiative du projet qui a entraîné Arnaud Seguy, son complément Christelle Lafarge et les enseignants du collège dans ses filets, a établi le contact avec les skippers. Les CM2 sont allés présenter la course aux 6^e. Ils ont écrit les encouragements que Kito lira le soir de Nouvel An. Le prof de musique du collège a fait répéter l'hymne du Vendée Globe à tous les élèves. La sortie aux Sables d'Olonne pour rencontrer les skippers a été un moment fort du projet. «Combien coûte votre bateau? Que man-

gez-vous? Que faites-vous de vos déchets?» Chaque classe rendra compte à l'autre des réponses de son marin. L'enseignant utilise les fiches du site Vendée Globe Junior du département de la Vendée. «On travaille sur le vocabulaire marin, les types de voiles, les vents et les phénomènes tels que les anticyclones». La géographie et les mathématiques bien sûr sont à l'honneur avec le travail sur les grands nombres, tant pour les distances que pour le prix des bateaux! «Je travaille avec la classe mobile. Chaque jour, un élève est chargé de la gestion de notre bateau sur Virtual Regata. Le lendemain, il doit expliquer à la classe ses choix de voiles et de cap en fonction des vents et des prévisions météorologiques. Ils se sont rendu compte que leurs choix influent sur la vitesse du bateau». Après le visionnage du film «En solitaire» en décembre au collège et le retour de leur héros, prévu au début du mois de février, ils iront en avril naviguer tous ensemble...pour de vrai cette fois.

VIRGINIE SOLUNTO



Kito a été contraint à l'abandon le 6 décembre, le travail avec l'école continue.

EN BREF

DÉMARCHE

POUR SE RÉCONCILIER AVEC LES MATHS

Le site *Mathématiques* propose une démarche d'essais-erreurs en maths à destination des enseignants des cycles 2 et 3, avec les trois entrées des nouveaux programmes, Nombres et calculs, Grandeurs et mesure, Espace et géométrie. Élaboré par Olivier Le Dantec, formateur à l'ESPE et Laurent Giauffret, conseiller pédagogique départemental en mathématiques et sciences de l'académie de Nice, le site présente des supports couleur de difficulté croissante, à imprimer et plastifier pour que les élèves essaient, reprennent si nécessaire avant des mises en commun collectives.

mathematrices.com

LANGUES

ENGLISH ONLINE

L'équipe départementale Langues vivantes de Loire-Atlantique a élaboré tout un répertoire évolutif de «Séquences pour enseigner avec le numérique les langues vivantes au primaire». Pour l'instant l'anglais... avec des thèmes classiques comme les animaux «Go fish» ou la nourriture «Shopping list» qui permettent de travailler les structures langagières «I've got», la nourriture «I like» mais avec un déroulement détaillé qui recourt au TNI quand cela est possible ou à des ressources téléchargeables

pedagogie.ac-nantes.fr

SCIENCES

DES COINS NATURE FINANCÉS

5 millions d'euros devraient financer la création de coins nature dans 10 000 écoles ou collèges, a annoncé en octobre le ministère de l'Environnement. Les établissements intéressés peuvent s'adresser à leur mairie ou Conseil départemental pour obtenir 500€ chacun à destination d'un potager, d'un poulailler ou d'une mare. Ces projets pourront se mettre en relation avec le Muséum national d'histoire naturelle dans le cadre de ses programmes de sciences participatives.

BERNARD CAZENEUVE,
ANCIEN MINISTRE DE
L'INTÉRIEUR

« Nos intentions sont bonnes, le fichier TES vise à simplifier les démarches administratives, à mieux sécuriser le fichier TES qui existe pour les passeports depuis 2008, et à renforcer la lutte contre la fraude en permettant l'identification des personnes et non pas leur authentification par d'autres services, ce qui serait anticonstitutionnel. »

LAURENCE BLISSON,
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
DU SYNDICAT DE LA
MAGISTRATURE

« Rien ne garantit que le gouvernement n'ira pas plus loin dans l'avenir, la menace d'un attentat peut conduire un État à prendre des mesures exceptionnelles. De plus les autorités n'ont pas à remplir une demande spécifique pour consulter le fichier. »

CLAUDE CASTELLUCIA,
CHERCHEUR EN INFORMATIQUE

« On sait de longue date en sécurité informatique que la centralisation représente une source de risque car elle désigne à un attaquant une cible très tentante et toute attaque peut avoir des impacts majeurs. »

ISABELLE FALQUE-PIERROTIN,
PRÉSIDENTE DE LA CNIL

« On passe à un fichier national qui concerne tous les Français. Cela n'a jamais été fait et je crois que cela nécessite un débat au Parlement. Il ne nous paraît pas convenable qu'un changement d'une telle ampleur puisse être introduit, presque en catimini, par un décret publié un dimanche de Toussaint. »

Base de données TES : faut-il s'en fiche ?

La création d'un nouveau fichier numérique TES destiné à centraliser les données d'identité fait couler beaucoup d'encre. Si des évolutions sont déjà intervenues, de nombreuses inquiétudes demeurent.

Depuis un mois, un nouvel acronyme trône les colonnes des journaux : TES pour Titres électroniques sécurisés. Tout est parti d'un décret publié le 30 octobre dernier qui autorise la création d'un fichier permettant de traiter les données à caractère personnel relatives aux passeports et aux cartes nationales d'identité. Pour le gouvernement, qui affiche un simple objectif de simplification administrative, le nouveau système doit permettre de « prévenir et détecter les falsifications et contrefaçons » ainsi que l'usurpation d'identité. Le dispositif qui entrera progressivement en vigueur, rassemblera d'ici octobre 2018 les données personnelles des quelque 60 millions de Français de plus de 12 ans,

agents diplomatiques et consulaires auxquels s'ajoutent les services de renseignement ainsi que la police nationale et la gendarmerie dans le cadre d'habilitations soumises à conditions.

Inédit depuis Vichy

Présenté sous le vocable administratif de TES, le texte a vite été baptisé « décret Halloween » en raison de sa date de publication mais surtout de l'effroi qu'il a suscité au sein de nombreuses associations et parmi les citoyens préoccupés des libertés publiques. Pour ses détracteurs, on n'avait pas mis en place un fichier d'une telle ampleur depuis le fichier général de la population établi sous le régime de Vichy. Ils reprochent

aussi au gouvernement, sur un sujet toujours très sensible, d'avoir court-circuité le Parlement en passant par la voie réglementaire. Et ne manquent pas de faire référence au dernier projet de loi sur la question proposé en 2012, censuré par le Conseil constitutionnel à l'initiative de 120 parlementaires de gauche. Suite à cette avalanche de critiques et aux remarques formulées par la CNIL, Bernard Cazeneuve a annoncé courant novembre une évolution du fichier TES. Le relevé des empreintes devient facultatif et une homologation sur la sécurité du système est demandée

à l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). Une phase de test sera menée et évaluée avec les résultats des audits et expertises présentés au Parlement. En attendant, on peut toujours se soustraire à tout fichage en évitant de posséder une carte d'identité ou un passeport qui ne sont pas obligatoires dans l'Hexagone.

PHILIPPE MIQUEL



détenteurs d'une carte d'identité ou d'un passeport. Un fichier numérique géant donc qui collectera pour chaque Français la photo, la couleur des yeux, l'empreinte digitale, ainsi que de nombreuses informations administratives. Qui pourra avoir accès à ces informations ? Le décret liste les personnes habilitées à le consulter, notamment les agents du ministère de l'Intérieur, les personnels des préfectures et sous-préfectures, les

EN BREF

LETTRE

LES DROITS DE L'ENFANT À L'ÉLYSÉE

À l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, 18 organisations dont le SNUipp-FSU, AEDE, Solidarité laïque et l'UNICEF, remettaient au Président de la République une lettre lui disant leur très vive inquiétude au sujet des mineurs isolés, notamment ceux de Calais dirigés vers des Centres d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés (CAOMI). Le courrier insiste sur les «*dérogations graves au droit commun de la protection de l'enfance et de l'éducation*». Rendez-vous a été pris avec son cabinet et celui de la ministre des Familles pour examiner plus en détail la situation de ces enfants et tenter d'y apporter de nouvelles solutions.

PARENTS D'ÉLÈVES

UNE INDEMNITÉ POUR LES DÉLÉGUÉS

Un décret relatif aux représentants des parents d'élèves siégeant dans les conseils départementaux, régionaux, académiques et nationaux est paru le 25 novembre. Il prévoit le versement d'une indemnité à ceux qui, «*n'étant ni salariés, ni agents publics, ne bénéficient pas du congé de représentation et ne sont par conséquent ni rémunérés, ni indemnisés lorsqu'ils siègent*» dans ces conseils. Un texte qui pour la FCPE constitue «*une pierre essentielle à la construction d'un statut pour les parents délégués*», mais ne concerne toutefois pas les parents élus aux conseils d'écoles et d'établissements du second degré.

LOGEMENT

LES « TANGUY » À LA LOUPE

43% des 18-24 ans disposent de leur propre logement, mais seulement 17% y résident exclusivement et le financent par eux-mêmes. Dans l'étude statistique «*France, portrait social*», l'Insee propose un focus sur l'accès à l'autonomie résidentielle des jeunes, une autonomie qui s'inscrit dans «*un processus continu qui passe par des situations intermédiaires comme un départ partiel pour un jeune sur cinq ou un départ financé par les parents*». Les parcours diffèrent selon leur statut: ceux qui partent pour poursuivre des études sans pour autant devenir indépendants; ceux sortis du système éducatif qui attendent d'avoir une situation stable pour s'installer. **L'étude sur www.insee.fr**

Ahmed Toubal, AESH cédés à l'école élémentaire de la Poterie à Rennes

PORTRAIT



Cela fait onze ans qu'Ahmed Toubal accompagne des élèves en situation de handicap dans les écoles d'Ille-et-Vilaine.

Onze années commencées sous statut CUI puis en contrat d'AED-AVS en CDD de 30h. Aujourd'hui à Rennes dans l'école de la Poterie il est passé en CDI. Il note le progrès que cela constitue tout en mesurant que cela tient pour lui grâce à une situation personnelle et familiale stable et favorable. Après avoir suivi une école d'éducateur spécialisé après le Bac, il exerce diplôme en poche dans un établissement auprès d'enfants en rupture placés par décision de justice ou pour des raisons de santé. Mais son action ne lui convient pas, il s'épuise et comme il le dit lui-même «*sa jeunesse et ses illusions n'ont pas trouvé preneur*». Il souhaite alors agir en amont avant que la situation de l'enfant ne s'enferme et c'est ce qui le conduit à postuler sur un emploi d'AVS. «*Les*

gamins on les amène plus loin que dans une institution. On leur permet d'être scolarisé dans leur école de quartier avec leurs copains c'est un progrès considérable». Depuis, il a œuvré au sein des cinq écoles auprès d'une trentaine d'enfants et une bonne vingtaine d'enseignants. De quoi donner à Ahmed de l'assurance dans son métier et dans la relation qu'il établit avec le professeur de la classe. Il note que sa présence permet à l'enseignant de rompre avec l'exercice solitaire de la classe, un travail collaboratif se met en place et il affirme ne pas avoir rencontré de PE qui ne souhaitait pas être dans l'échange,

bien au contraire, «*Ils sont contents de ne pas se retrouver seuls face aux difficultés*».

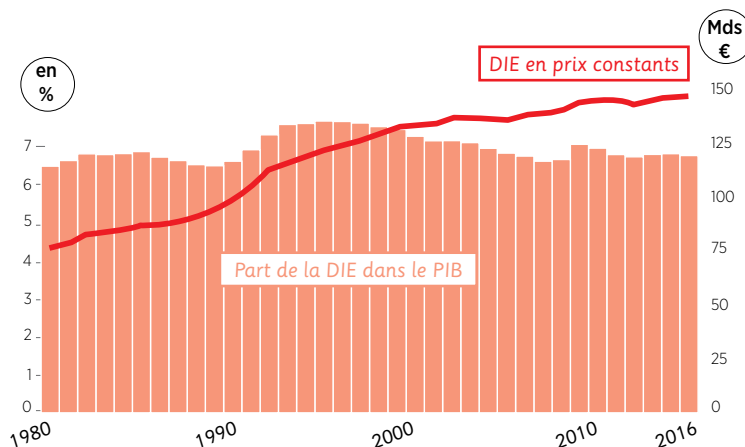
Aussi quand l'IEN est venu le trouver pour monter un dispositif de formation à destination des AVS de la circonscription, il n'a pas décliné. «*C'est un bon moyen de prendre du recul sur ma propre pratique, de poursuivre l'échange et de bénéficier de la connaissance et des réponses institutionnelles*». LAURENT BERNARDI

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ DE FORMATION, AHMED TOUBAL EXERCE LA MISSION D'AVS AU SEIN DES ÉCOLES RENNAISES. DÉFENSEUR D'UNE ÉCOLE INCLUSIVE, IL MESURE AUSSI LES MOYENS NÉCESSAIRES QU'IL FAUDRAIT MOBILISER POUR Y PARVENIR COMPLÈTEMENT.

UNE DÉPENSE INTÉRIEURE D'ÉDUCATION QUI STAGNE

Si la dépense intérieure d'éducation ne cesse de croître en prix constants, sa part dans le PIB (6,8% en 2015) stagne et n'a pas retrouvé le niveau du milieu des années 1990. Ceci alors que le nombre d'élèves n'a cessé d'augmenter du fait de la hausse démographique.

ÉVOLUTION DE LA DÉPENSE INTÉRIEURE D'ÉDUCATION (DIE) ET DE SA PART DANS LE PIB (DEPUIS 1980)



Source: MENESR-DEPP, Compte de l'éducation.

Safy Nebbou, cinéaste, vient de réaliser « Ensemble c'est possible »* pour l'association Solidarité laïque

3 QUESTIONS A



« Je crois à la force de l'éducation pour faire avancer le monde »

Pourquoi cet engagement personnel avec Solidarité laïque sur ce film ?

Dans mon métier de réalisateur, j'ai déjà donné beaucoup de mon temps à la fiction, j'avais donc envie d'en donner un peu à la réalité. Je crois à la force de l'éducation pour faire avancer le monde et la marginalisation dans certaines régions du monde d'enfants qui ne peuvent accéder à l'école pour des raisons de santé, de sexe, d'origine ethnique me touche particulièrement. Je trouve que le travail de Solidarité laïque sur ces questions est particulièrement fort et concret. C'est Gilles

Porte, mon chef opérateur sur le film « Dans les forêts de Sibérie », qui m'a fait découvrir l'association pour laquelle il avait déjà travaillé et qui se posait justement la question d'améliorer sa visibilité à travers un film. Mon engagement a donc été tout naturel sur ce projet.

Comment s'est effectué le choix des lieux de tournage au Liban et au Mali ?

La pauvreté éducative en Afrique subsaharienne où la moitié des enfants ne sont pas scolarisés m'a amené logiquement au Mali avec l'idée de mettre en valeur le travail particulièrement exemplaire que mène Mariam Sidibé avec son asso-

ciation *Jigya bon* pour l'éducation des jeunes filles. Pour le Liban, au cœur d'une région du monde particulièrement fragilisée, là aussi, j'ai découvert chez les personnes qui faisaient vivre cette école pour de jeunes handicapés, un charisme, un engagement particulier, une envie d'avancer et de transmettre particulièrement joyeux et positifs. J'ai eu envie d'en rendre compte.

Votre film n'est ni un véritable documentaire, ni un film de fiction, comment l'avez-vous construit ?

J'avais envie d'un film à part entière avec sa propre identité, sa propre structure. En regardant ce qui se fai-

sait, j'ai eu le sentiment que la manière dont la plupart des ONG communiquent était extrêmement culpabilisante. J'ai donc plutôt essayé de raconter une histoire en partant de l'humain et déroulé une narration à partir des personnages réels. Comme je ne suis pas journaliste, je n'ai pas fait un reportage mais essayé d'exprimer mon point de vue de cinéaste en montrant le verre à moitié plein pour éveiller les consciences sans culpabiliser. Pour les plus jeunes, à qui j'ai pu montrer le film, c'est l'occasion de découvrir combien l'école dans ces pays est vécue comme un luxe et un lieu d'émancipation et d'épanouissement. PROPOS RECUEILLIS

PAR PHILIPPE MIQUEL

*voir le film sur <http://www.solidarite-laïque.org>.



ENSEMBLE, C'EST POSSIBLE!

UN FILM DE SAFY NEBBOU

AVEC LA VOIX DE CHARLES BERLING

AGENDA

28 JANVIER À PARIS (75)

9^{ES} RENCONTRES NATIONALES DU GFEN

« Pour que la maternelle fasse école », c'est le thème choisi cette année par le Groupe français d'éducation nouvelle (GFEN) pour ses 9^{es} rencontres internationales qui se tiendront le 28 janvier à la Bourse du Travail à Paris. Le GFEN souhaite relever « le pari de la complexité dès l'école maternelle » ce lieu où l'on « apprend à comprendre le monde ». Avec la participation de Viviane Bouysse, Véronique Boiron, Christine Passerieux...

🐞 www.gfen.asso.fr/fr/8e_renc_maternelle_2016

26 & 27 JANVIER À AMIENS

FOREDD 2017

Le Forum de ressources pour l'éducation au développement durable (FOREDD) se tiendra les 26 et 27 janvier 2017 à Amiens. Il a pour but de réfléchir au rôle de l'éducation et aux moyens qu'elle se donne pour atteindre les objectifs de développement durable fixés par les Nations Unies. Conférences, ateliers pédagogiques au menu de cette manifestation co-organisée par Canopé.

🐞 <https://canope.ac-amiens.fr/edd>

2 FÉVRIER À PARIS (75)

COLLOQUE DE LA CONSTANTE MACABRE

André Antibi et le Mouvement contre la constante macabre (MCCM) tiennent leur colloque annuel le 2 février 2017 à l'Hôtel de ville de Paris. Le MCCM continue à diffuser une conception de l'évaluation qui vise à redonner confiance et améliorer le niveau des élèves. L'évaluation par contrat de confiance (EPCC) repose sur un programme de révision explicite et une connaissance précise des items évalués en amont des épreuves d'évaluation.

🐞 <http://mclcm.free.fr/>

7 & 8 MARS À PARIS (75)

CONFÉRENCE DE CONSENSUS DU CNESCO

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire organise les 7 et 8 mars à Paris une conférence de consensus qui portera sur la différenciation pédagogique. Pourquoi différencier ? Dans quels buts et comment ? Et avec quels effets sur les élèves ? Voilà quelques-unes des questions qui structureront les débats ouverts au public. Inscriptions courant janvier.

🐞 www.cnesco.fr/fr/differenciation-pedagogique

CINÉMA

PERSONAL SHOPPER

Assayas tend un fil entre le présent et une forme d'éternité. D'un côté, un métier futile, l'achat de vêtements et accessoires de luxe pour une star. Des milliers d'euros pour des chaussures, un sac, un foulard qu'elle ne regardera peut-être pas. Le raffinement des créateurs de mode fascine Assayas, mais il sait aussi la vulgarité de ces objets. La jeune femme qui exerce ce métier aime leur beauté, voudrait les porter sur elle, malgré l'interdiction qui pèse sur eux. Tentation sexuelle : pourquoi son corps en serait-il privé ? Un contemporain vertigineux, basé sur l'absence de mémoire, est la première face du film, belle chronique sur la vanité des temps. Mais il y a l'autre côté. Le frère jumeau de la jeune femme est mort peu de temps avant le début du récit. Elle est comme la veuve de ce frère. Ils ont cru tous les deux aux fantômes et elle ne cesse de lui demander des signes.



Les fantômes sont inséparables du cinéma. Dès le début, il fut une façon de faire tourner les tables, de communiquer avec ceux qui ne sont plus. Méliès fit sortir des fantômes des chaudrons de l'enfer dès 1903, des silhouettes nébuleuses qui rappelaient les photos des spirites du XIX^e siècle. Assayas reproduit les effets optiques de Méliès. Sa copie de l'ancien fait la beauté de son film. Il confronte ce vertige à l'immédiate vulgarité du présent. Le film a été cette année hué par le public de Cannes. La fausse simplicité de ces images a été

prise pour de la maladresse. Cannes peut-être supporte mal le non-dit, le hors-champ. Mélancolie funèbre et romantique, un monde trop vulgaire pour être honnête : le prix de la mise en scène accordée au film par le jury cannois a effacé l'injustice de la première projection. Les sifflets de juin seront effacés par les spectateurs de décembre. RENÉ MARX

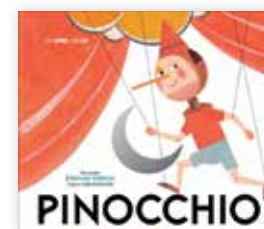
🐞 Les critiques de cinéma de *Fenêtres sur Cours* sont sur lavediesfilms.com

MUSIQUE

MUSIQUES INITIATIQUES

Les éditions Didier Jeunesse ont imaginé une version musicale des aventures du célèbre pantin de bois. Les deux sociétaires de la Comédie française, Elsa Lepoivre et Elliot Jenicot, donnent vie au récit de Collodi. Le compositeur Laurent Petitgirard propose une orchestration autour d'un trio violon, piano, violoncelle et de la voix de la soprano Katec Combault.

La bande originale fait dialoguer des compositions et des extraits d'oeuvres classiques ou plus contemporaines. Laurent Petitgirard, connu également pour ses musiques de film n'hésite pas à faire un clin d'oeil musical en citant la musique de *Psychose* d'Hitchcock. Cette réorchestration autour de Mozart, Vivaldi, Kurt Weill, Sibelius, Prokofiev, Ravel, Chopin ou Jacques Dutronc est un dialogue permanent et vif. Laetitia Le Saux a privilégié la peinture pour donner vie au conte, son univers graphique géométrique et coloré accompagne le récit initiatique avec beaucoup de douceur et sans mièvrerie. L'apprenti sorcier, poème symphonique de Paul Dukas, popularisé par Walt Disney dans *Fantasia*, est revisité par Jean-Pierre Kerloc'h autour du thème de la sorcellerie et de pièces musicales choisies dans le répertoire classique. Nathalie Dessay prête sa voix de récitante en incarnant tous les personnages de ce récit où quatre enfants doivent affronter des épreuves pour devenir magiciens. La musique, le récit et les illustrations de Rémi Saillard jouent sur ces peurs et rendent compte de l'atmosphère tantôt inquiétante et mystérieuse, tantôt apaisée et sereine. Pour frissonner avec délice sur des musiques de Mendelssohn, Camille Saint-Saëns, Hector Berlioz, Moussorgski, Paul Dukas et Maurice Ravel. LAURE GANDEBEUF



**PINOCCHIO LIVRE-DISQUE
DIDIER JEUNESSE**

**LA VÉRITABLE HISTOIRE
DE L'APPRENTI SORCIER
LIVRE-DISQUE DIDIER
JEUNESSE**

Anicet Le Pors, ancien ministre

ENTRETIEN AVEC

« La fonction publique, un amortisseur social dans notre société en crise »

Le statut de la fonction publique a plus de trente ans. Quels sont les principes qui ont guidé sa création ?

Le statut actuellement en vigueur, créé en 1983, s'est inscrit dans la filiation du statut général des fonctionnaires créé au lendemain de la deuxième guerre mondiale par la loi du 19 octobre 1946 dont nous commémorons donc cette année le 70e anniversaire. Le statut actuel résulte de quatre choix : la conception du fonctionnaire-citoyen contre celle du fonctionnaire-sujet ; le système de la carrière qui protège le fonctionnaire sur l'ensemble de sa vie professionnelle contre celui, plus précaire qui lie le fonctionnaire à son emploi ; le choix du meilleur équilibre entre l'unité de la fonction publique dans le respect de sa diversité ; enfin, le choix de faire reposer la conception française de la fonction publique sur des principes ancrés dans l'histoire de notre pays : égalité, indépendance et responsabilité.

Quelles principales évolutions a-t-il connu depuis sa création ?

Il faut tout d'abord souligner que le statut a fait preuve d'une grande solidité puisqu'il a résisté depuis plus de trois décennies à une succession d'offensives tendant à le réduire, le dénaturer, voire le supprimer. Mais il a aussi connu de très nombreuses modifications : 225 en trente ans. Certaines, peu nombreuses, étaient justifiées par l'évolution de la société et de l'administration, ou encore ont amélioré certaines garanties aux agents - droit de retrait, lutte contre les conflits d'intérêt, dialogue social ; mais la plupart sont des dénaturations qui tendent à revenir à une fonction publique fondée sur un principe hiérarchique autoritaire, à limiter les droits, à déstabiliser les organismes de concertation, etc. C'est la fonction publique territoriale qui a été la plus visée, regardée comme le « maillon faible » de l'architecture statutaire.

Ce statut est-il adapté aux mutations récentes de notre société ?

En résistant aux attaques dont il a été l'objet, le statut a permis un fonctionnement de l'administration, certes malaisé et parfois déficient mais qui néanmoins apparaît comme un « amortisseur social » dans notre société en crise comme nombre d'observateurs l'ont souligné. Le gouvernement actuel ne s'attaque, certes pas au statut, à l'instar des dirigeants du quinquennat précédent, mais il a manqué de courage en ne revenant pas sur les déna-

turations apportées au statut et il manque aussi de courage en ne s'engageant pas sur des chantiers de transformations structurelles indispensables pour moderniser l'administration et garantir son efficacité sociale. Ainsi, il serait nécessaire de doter l'État et les collectivités publiques des moyens d'expertise démantelés au fil des décennies, engager une gestion prévisionnelle à moyen et long terme des effectifs et des compétences, définir les moyens juridiques nécessaires pour faire de la mobilité une garantie fondamentale, instaurer des systèmes de bi- et de multi-carrières avec les formations continues correspondantes...

Que penser des projets de réduction des effectifs envisagés pour la présidentielle ?

Il s'agit tout d'abord d'un argument démagogique qui n'est fondé sur aucune étude scientifique probante. Faute d'une véritable gestion prévisionnelle, il n'existe pas de « nombre d'or » des fonctionnaires et aucun de ceux qui dénigrent sur ce terrain les fonctionnaires ne sont en mesure de dire où ils supprimeraient ces emplois. D'ailleurs, il s'agirait plutôt d'une privatisation des emplois, car les services devraient en général être maintenus.

Les fonctionnaires sont-ils les privilégiés dénoncés par certains ?

Évidemment non, il s'agit là encore d'une accusation mensongère. Les salaires moyens des fonctionnaires sont, à qualifications équivalentes, du même ordre que ceux observés dans le secteur privé, inférieurs pour les cadres. En ne perdant pas de vue que les fonctionnaires ont accédé aux emplois publics par des concours difficiles. Ils bénéficient, il est vrai, d'une sécurité d'emploi pour des raisons historiques et tenant à la nécessité de garantir une fonction publique intègre et efficace. Mais ce qui est fondamentalement objet de scandale ce ne sont pas les garanties nécessaires des fonctionnaires, mais l'insuffisante sécurité des salariés du secteur privé pour lesquels il serait juste de créer, par la loi, une véritable sécurité sociale professionnelle.

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE MIQUEL



CONSEILLER D'ÉTAT HONORAIRE, ANCIEN MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE DE 1981 À 1984, ANICET LE PORS A PUBLIÉ EN 2015 AVEC GÉRARD ASCHIERI LA FONCTION PUBLIQUE DU XXI^e SIÈCLE AUX ÉDITIONS DE L'ATELIER.

À VOIR et à revoir SUR SNUIPP.FR

16^e
UNIVERSITÉ
d'automne
du SNUipp



JACQUES BERNARDIN
« Relations avec les parents : enjeux et pratiques »

Jacques BERNARDIN
Docteur en sciences de l'éducation - équipe ESCOL



JOËLLE GONTHIER
« Aujourd'hui, dès l'école, que faire de l'art ? »



PATRICK PICARD
« Travailler en éducation prioritaire »



DENIS BUTLEN
« Enseigner les mathématiques en REP »

Denis BUTLEN
Professeur en didactique des mathématiques à l'ESPE



ÉDITH MARUEJOUS
« Mixité : à la conquête de l'espace »

Édith MARUEJOUS
Géographe du genre - Bureau d'étude L'ARCHE



HÉLÈNE ROMANO
« L'école face aux traumatismes et à la violence »

Hélène ROMANO
Docteure en psychopathologie et psychothérapeute spécialisée dans le psych



FRANÇOISE LORCERIE
« Laïcité et islam : quand la pédagogie doit reprendre la main »

Françoise LORCERIE
Directrice de recherche à l'IREMAM, au CNRS et à l'Université d



ANDRÉ TRICOT
« La conception des programmes de cycle 2 »

André TRICOT
Professeur de psychologie à l'ESPE de Toulouse

TOUS LES AUTRES INTERVENANTS
de la 16^e université d'automne

